

Module : Introduction**Page : Introduction**

CC0.1**Introduction**

Veillez présenter votre entreprise et en donner une description générale.

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de services financiers hautement diversifiés établi en Amérique du Nord. Fort d'un actif totalisant 589 milliards de dollars et d'un effectif comptant plus de 46 000 employés au 31 octobre 2014, BMO offre à plus de 12 millions de clients une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada, par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Nesbitt Burns, BMO Ligne d'action, BMO Banque privée, BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux, notre division de banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et de produits de négociation, offre une gamme complète de produits et services financiers à nos grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert plus de deux millions de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises, par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Les activités de BMO Groupe financier sont réparties entre trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, la Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Veillez prendre connaissance de la Mise en garde concernant les déclarations prospectives, à l'annexe intitulée « CDP 2015 - FLI Statement.pdf ».

CC0.2**Année de déclaration**

Veillez indiquer les dates de début et de fin de l'année pour laquelle vous fournissez des données.

L'année de déclaration courante correspond à la plus récente période de 12 mois pour laquelle vous fournissez des données. Veillez entrer les dates de l'année de déclaration courante en premier.

Nous demandons des données relatives à plus d'une année pour certaines questions liées à la comptabilisation des émissions. Si vous répondez pour la première fois à une demande d'information du CDP ou n'avez pas déjà communiqué ces renseignements, veuillez fournir les données relatives aux trois années ayant précédé l'année de déclaration courante (sauf si on vous a offert l'option de remplir le questionnaire simplifié et que vous l'avez choisie). Si vous fournissez les données relatives à plusieurs années, veuillez préciser ici les dates de début et de fin de ces années. Procédez à rebours à partir de l'année de déclaration courante.

Veillez entrer les dates en respectant le format suivant : jour(JJ)/mois(MM)/année(AAAA) (p. ex., 31/01/2001).

Indiquez les périodes pour lesquelles vous communiquez des données.

Du vendredi 1^{er} novembre 2013 au vendredi 31 octobre 2014

CC0.3

Configuration de la liste des pays

Veillez sélectionner les pays pour lesquels vous comptez fournir des données. Si vous répondez aux questions du module sectoriel des entreprises de services d'électricité, cette sélection sera reportée par la suite afin qu'il vous soit plus facile d'entrer vos réponses.

Sélectionnez les pays

Australie

Barbade

Brésil

Canada

Chine

France

Allemagne

Gibraltar

Inde

Irlande

Sélectionnez les pays

Luxembourg

Mexique

Pays-Bas

Portugal

Singapour

Suisse

Émirats arabes unis

Royaume-Uni

États-Unis

CC0.4**Sélection de la monnaie**

Veillez indiquer la monnaie dans laquelle vous souhaitez soumettre votre réponse. Toutes les données financières indiquées dans la réponse devront être libellées dans cette monnaie.

\$ CA

CC0.6**Modules**

Dans le cadre de la demande d'information au nom des investisseurs, les entreprises de services d'électricité, les entreprises actives dans le domaine des services d'électricité ou possédant des actifs dans ce domaine, les sous-industries de la construction automobile ou de la fabrication de pièces automobiles, les sociétés des sous-industries pétro-gazières et les entreprises des secteurs de la technologie de l'information et des télécommunications, de même que les sociétés des groupes industriels des aliments, des boissons et du tabac doivent, outre le questionnaire principal, répondre à des questions supplémentaires.

Si vous faites partie de l'un de ces regroupements de secteurs (selon la classification GICS – Global Industry Classification Standard), les modules sectoriels correspondants ne seront pas indiqués ci-dessous, mais apparaîtront automatiquement dans la barre de navigation lorsque vous enregistrez cette page. Pour connaître votre catégorie dans la classification, veuillez envoyer un courriel à l'adresse respond@cdp.net.

Si votre société n'a pas été invitée à répondre à un module sectoriel auquel vous estimeriez pertinent qu'elle réponde, veuillez choisir ci-dessous le module en question. Si vous souhaitez préalablement prendre connaissance des questions, veuillez consulter le site <https://www.cdp.net/en-US/Programmes/Pages/More-questionnaires.aspx>.

Renseignements supplémentaires

Déclarations prospectives ci-jointes.

Pièces jointes

[https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/ClimateChange2015/CC0.Introduction/CDP 2015 - FLI Statement \(BMO\).pdf](https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate%20Change%202015/Shared%20Documents/Attachments/ClimateChange2015/CC0.Introduction/CDP%202015%20-%20FLI%20Statement%20(BMO).pdf)

Module : Direction

Page : CC1. Gouvernance

CC1.1

Quel est, dans votre entreprise, l'échelon le plus élevé assumant la responsabilité des questions relatives aux changements climatiques?

Conseil d'administration, personne ou groupe de travail au sein du Conseil d'administration, ou autre comité désigné par le Conseil d'administration

CC1.1a

Veillez préciser le poste de la personne ou le nom du comité à qui cette responsabilité est confiée.

Le Conseil de la durabilité de BMO, formé de cadres supérieurs, assure des fonctions de conseil et d'analyse en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Les membres du Conseil de la durabilité sont des dirigeants représentant chaque secteur d'activité (p. ex., services bancaires de détail, Marchés des capitaux) et services d'entreprise (p. ex., Affaires immobilières, Ressources humaines). Le Conseil se réunit chaque trimestre. Le président du Conseil de la durabilité est le conseiller général de BMO; il relève directement du chef de la direction et est membre du Comité directeur de BMO. Notre Conseil d'administration est responsable de la surveillance et de la gouvernance à l'échelle de l'organisation, et plusieurs de ses comités ont pour mandat, notamment, de se pencher sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance. Par exemple, le Comité d'audit et de révision examine les rapports sur les questions ESG. Toutes les questions justifiant l'intervention d'une autorité supérieure sont soumises au Comité directeur. Les questions les plus importantes peuvent ensuite être portées à l'attention du Conseil d'administration, selon l'appréciation du chef de la direction.

Le Groupe de travail sur la durabilité de BMO est composé de dirigeants de chacun des groupes représentés au sein du Conseil de la durabilité. Ce groupe de travail a été mis sur pied pour soutenir la gestion des enjeux ESG et l'exécution des initiatives ESG à l'échelle de l'organisation.

Comme nous sommes un fournisseur de services, l'essentiel (91 %) de notre empreinte carbone tient aux émissions des biens immobiliers que nous occupons. Le reste est attribuable aux déplacements de nos employés à des fins professionnelles. Deux groupes différents gèrent à l'interne les aspects directs et indirects des changements climatiques. Les effets directs des changements climatiques sont gérés par le groupe Durabilité environnementale. Ce groupe, dirigé par le directeur général, Durabilité environnementale, a pour rôle de mesurer et d'évaluer l'empreinte carbone résultant de nos activités ainsi que de fournir des conseils et des directives pour la gérer. Le directeur général, Durabilité environnementale rend compte au premier vice-président, Affaires immobilières. Tous deux siègent au Conseil de la durabilité. Les effets indirects des changements climatiques (l'incidence potentielle de nos activités) relèvent du groupe Questions environnementales, sociales et de gouvernance (Questions ESG). Ce groupe est placé sous les ordres du directeur général, Questions ESG, qui siège au Conseil de la durabilité et rend compte directement au premier vice-président, conseiller général délégué – Affaires générales et secrétaire général.

CC1.2

Mettez-vous en œuvre des mesures incitatives pour soutenir vos stratégies en matière de changements climatiques, par exemple des cibles à atteindre?

Oui

CC1.2a

Veillez fournir des précisions sur les mesures incitatives que vous mettez en œuvre pour gérer les enjeux climatiques.

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Type de mesures incitatives	Indicateurs de performance visés par les mesures incitatives	Commentaires
Directeurs assumant des responsabilités en matière environnementale ou de développement durable	Récompense pécuniaire	Projet de réduction des émissions Projet de réduction de la consommation d'énergie Indicateur lié au changement de comportement	Conformément au mandat du poste, les décisions relatives aux compensations pécuniaires sous forme de prime d'incitation dépendent de ces éléments dans le cadre du processus annuel.

Personnes pouvant bénéficier des mesures incitatives	Type de mesures incitatives	Indicateurs de performance visés par les mesures incitatives	Commentaires
Gestionnaires d'installations	Récompense pécuniaire	Projet de réduction de la consommation d'énergie Projet de rendement énergétique	Conformément au mandat du poste, les décisions relatives aux compensations pécuniaires sous forme de prime d'incitation dépendent de ces éléments dans le cadre du processus annuel.
Équipe de direction de l'organisation	Reconnaissance (non pécuniaire)	Objectif de réduction des émissions Indicateur lié au changement de comportement	Le Conseil de la durabilité de BMO compte plusieurs hauts dirigeants qui sont reconnus pour leur participation à des initiatives et leur capacité à favoriser le changement au sein de leur groupe d'exploitation respectif.
Tous les employés	Reconnaissance (non pécuniaire)	Indicateur lié au changement de comportement	Les employés participent à des initiatives et sont reconnus à bien des égards. Nous exprimons régulièrement notre reconnaissance à l'endroit des employés qui jouent volontairement le rôle d'« ambassadeurs de l'environnement » au moyen de notre système interne de reconnaissance des employés qui dirigent des événements et de ceux qui sensibilisent leurs collègues à la question de l'environnement. Tous les employés ont la chance de contribuer à nos initiatives en matière de développement durable à maints égards (réduction des déchets et de la consommation de matières, etc.), et nous reconnaissons leurs efforts en général, sachant qu'ils sont essentiels à la réussite de notre programme. Les moyens d'exprimer cette forme de reconnaissance sont variés; ils peuvent être internes (bannières intranet) ou externes (mention dans un communiqué de presse – p. ex., atteinte de l'objectif de carboneutralité de BMO).
Équipe de direction de l'organisation	Récompense pécuniaire	Cible de rendement énergétique	Les cadres au niveau du groupe d'exploitation sont évalués en fonction de la rentabilité de leur champ de responsabilité. Les gestes contribuant à relever les défis en matière de productivité – le contrôle permanent des dépenses, tout particulièrement – influencent les décisions relatives aux primes d'incitation. La diminution des déplacements des employés à des fins professionnelles (vols commerciaux) illustre à quel point le fait d'accorder la priorité à la réduction des dépenses contribue de manière positive à la baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES) de BMO.

Renseignements supplémentaires

Page : CC2. Stratégie

CC2.1

Veillez sélectionner l'option qui décrit le mieux vos procédures de gestion des risques relativement aux risques et occasions liés aux changements climatiques.

Intégration dans les processus multidisciplinaires de gestion des risques à l'échelle de l'organisation

CC2.1a

Veillez fournir des précisions sur vos procédures de gestion des risques relativement aux risques et occasions liés aux changements climatiques.

Fréquence de la surveillance	Destinataire des résultats de la surveillance	Pays visés	Sur quelle période future les risques sont-ils pris en considération?	Commentaires
Sporadique, non définie	Autre comité	Allemagne, Australie, Barbade, Brésil, Canada, Chine, Émirats arabes unis, États-Unis, France, Gibraltar, Inde, Irlande, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suisse.	Inconnu	Nous ne faisons pas de distinction entre les risques liés aux changements climatiques et les autres risques qui menacent notre organisation. Si ces risques devenaient importants en eux-mêmes, nous les soumettrions d'abord aux responsables pertinents, puis au Comité de gestion des risques présidé par le chef de la gestion globale des risques, qui déterminerait la nécessité de poursuivre le processus de transmission aux échelons supérieurs.

CC2.1b

Veillez décrire comment vos processus d'identification des risques et occasions sont appliqués, autant sur le plan de l'organisation que de celui des actifs.

Du point de vue de la gestion des risques, nous tenons compte des effets indirects des changements climatiques, en particulier de la mesure dans laquelle l'exposition de nos clients à ces changements et à la réglementation en la matière est susceptible de nous toucher. Sur le plan de l'organisation, la responsabilité de déterminer les risques indirects liés aux effets des changements climatiques incombe au groupe Questions ESG. Ces risques sont suivis dans le cadre de notre processus normal de surveillance des questions de développement durable, mis en œuvre une fois par an ou plus souvent s'il y a lieu. Ce processus consiste à suivre l'évolution et la probabilité de modifications de la réglementation en étudiant la documentation pertinente (politiques, avis juridiques, recherche), à prendre part à des conférences ou à des forums sectoriels traitant des effets des changements climatiques, à s'engager auprès des parties prenantes et à nous comparer aux entreprises appliquant des pratiques exemplaires.

Sur le plan des actifs, les risques liés aux changements climatiques tombent dans la catégorie des risques de crédit et de contrepartie. À BMO, la gestion du risque de crédit relève en premier lieu de nos prêteurs et de nos gestionnaires du risque de crédit expérimentés, qui œuvrent dans une structure de contrôle double pour approuver les transactions de prêt. Lorsque nous évaluons le profil d'un client, nous prenons en considération tous les risques d'une façon intégrée, en fonction de chaque cas; nous appliquons toutefois aux opérations réalisées avec des clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES des directives précises à l'égard des changements climatiques. Nous cherchons à comprendre les stratégies d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre par l'emprunteur à l'égard de ces changements. Nous évaluons les points suivants : - Existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de GES par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; - Volume total de GES émis par l'emprunteur; - Existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et - Capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution éventuelle de la réglementation relative aux émissions de GES.

CC2.1c

Comment déterminez-vous la priorité des risques et occasions identifiés?

Sur le plan de l'organisation, l'information recueillie est ensuite analysée pour que soient déterminées les conséquences sur nos activités, et que soit évaluée l'importance relative (par rapport à d'autres questions ou priorités), en concertation avec les autres secteurs pouvant être concernés. Si le risque lié aux changements climatiques est important, autrement dit, si ces derniers sont susceptibles d'avoir sur le levier d'exploitation d'une entreprise une incidence défavorable telle que l'entreprise pourrait être dans l'incapacité d'honorer ses engagements financiers envers nous, nous mettons en place un plan d'atténuation. Quel que soit le degré d'importance relative, nous rendons compte des problèmes liés aux changements climatiques au Conseil de la durabilité de la Banque à chaque réunion régulière (trimestrielle).

Sur le plan des actifs, le résultat de notre évaluation ou processus (décrits ci-dessus) permet de définir notre profil de risque de crédit, qui entre dans l'information globale sur le risque et les données trimestrielles destinées à nos principales parties prenantes, notamment le Conseil d'administration, les organismes de réglementation et les investisseurs.

CC2.1d

Veillez expliquer pourquoi vous n'avez pas mis en œuvre un processus d'évaluation et de gestion des risques et occasions liés aux changements climatiques, et indiquer si vous prévoyez mettre en œuvre un tel processus.

Principale raison justifiant l'absence d'un processus	Prévoyez-vous mettre en œuvre un tel processus?	Commentaires
---	---	--------------

CC2.2

Votre stratégie commerciale prend-elle en compte les changements climatiques?

Oui

CC2.2a

Veillez décrire votre processus d'intégration des changements climatiques à votre stratégie commerciale, ainsi que les résultats de ce processus.

- (i) Bien que BMO Groupe financier (la Banque de Montréal) n'œuvre pas dans un secteur à fortes émissions de GES, nous comprenons l'incidence directe que nous avons sur les changements climatiques et la gérons activement. Notre principe directeur est le suivant : « Nous visons à générer un rendement total des capitaux propres de haut niveau et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons. »
Notre vision stratégique consiste à « être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle », alors que notre organisation affronte la concurrence dans un monde en constante évolution. Le monde évolue parce que les gens repensent le sens du mot « valeur ». Ils veulent être libres d'effectuer leurs opérations bancaires n'importe où et attendent des entreprises un degré de responsabilité sociale plus élevé que jamais. Nous diffusons constamment notre message à cet égard, à l'interne comme à l'externe, grâce à un certain nombre de supports. À l'interne, le message passe par les communications normales de notre chef de la direction dans l'intranet et des courriers électroniques ciblés, ainsi que par la mesure du rendement des groupes d'exploitation par rapport à des cibles. À l'extérieur, nous diffusons de l'information sur nos orientations stratégiques et nos résultats courants par l'intermédiaire de communiqués de presse réguliers, de notre site Web et, chaque année, de nos rapports annuels et du Rapport sur la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance.
- (ii) Nous voyons aussi dans ces changements une occasion pour notre organisation de se différencier, ce qui pourrait se traduire par une reconnaissance de la marque ou une rentabilité accrues, en offrant de nouveaux produits ou services liés aux changements climatiques et en proposant à nos clients des solutions financières pour les aider à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. BMO apporte un soutien très actif aux projets de ses clients institutionnels en matière de développement des énergies renouvelables. Au cours de l'exercice 2014, BMO a pris pour 2,3 milliards de dollars d'engagements de prêt et fourni des services de conseil pour 2,8 milliards de dollars de financements par actions ou par emprunt dans le secteur des énergies renouvelables. Du côté des services bancaires de détail, nous donnons à nos clients la possibilité d'effectuer leurs opérations bancaires où qu'ils

- soient (services en ligne et services mobiles). Outre nos fonds d'investissement axés sur le développement durable, nous offrons un produit hypothécaire qui récompense le caractère écoénergétique d'un logement en accordant au propriétaire un taux hypothécaire réduit pour toute la durée de son prêt.
- (iii) Dans notre stratégie à court terme, l'élément le plus important influencé par les changements climatiques est la priorité que nous accordons aux mesures de réduction des émissions de carbone découlant de notre propre exploitation. Nous estimons qu'il est essentiel de donner l'exemple; c'est pourquoi nous avons, avant toute autre chose, mis fortement l'accent sur la réduction de l'empreinte environnementale résultant de nos activités. Les émissions des immeubles que nous occupons représentent 91 % de notre empreinte carbone, le reste s'expliquant par les déplacements pour affaires de nos employés. Une des priorités de l'organisation étant la maîtrise des frais d'exploitation, la consommation énergétique, les coûts connexes et la réduction des émissions sont tous des facteurs essentiels, en particulier à un moment où nous nous attendons à voir les coûts de l'énergie continuer d'augmenter et la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles être soumise à des pressions grandissantes.
- (iv) Sur le plan opérationnel, nous continuons à mettre l'accent sur l'amélioration de nos pratiques. En ce qui concerne les normes, nous avons élaboré et consigné des plans de réaménagement de nos succursales et bureaux pour satisfaire à des normes de rendement rigoureuses, et nous les mettons maintenant en application. Les normes révisées pour les bureaux, lesquelles s'étendent à présent à l'identité visuelle, à la fonctionnalité et aux éléments durables, ont été diffusées dans les différents groupes d'exploitation et servent de base à la rénovation des locaux.

Outre notre travail sur les normes de construction, nous appuyons, au sein des groupes sectoriels dont nous sommes membres, les voix qui demandent que la nécessité de coordonner progrès et mesures incitatives dans la gestion des changements climatiques soit clarifiée. Nous le faisons en particulier dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Les éléments les plus importants de notre stratégie à long terme qui sont influencés par les changements climatiques s'appuient sur nos objectifs à court terme. Nous comptons demeurer très attentifs aux coûts de l'énergie et à la diminution de la disponibilité des ressources à base de combustibles fossiles, tout en continuant à rechercher des occasions, tant de notre point de vue que de celui de nos clients, dans le domaine des sources d'énergie renouvelable ou de substitution. Nous surveillerons également l'évolution du cadre réglementaire, qui pourrait offrir des occasions supplémentaires de prendre pied sur de nouveaux marchés d'échange de droits d'émission.

- (v) Sur nos marchés principaux, une stratégie climatique ne procure pas nécessairement un avantage stratégique. Toutefois, BMO est bien positionnée, grâce à une stratégie claire et à une promesse de marque commune à tous ses secteurs d'activité. Au moment où nous atteignons des étapes importantes, nos aspirations demeurent ambitieuses. Nous prenons la gouvernance très au sérieux et sommes fiers de voir BMO se classer dans le peloton de tête des entreprises canadiennes sur ce plan. La priorité que nous accordons, à l'interne, à la réduction des frais d'exploitation liés à la consommation énergétique a permis non seulement d'améliorer notre résultat net, mais également de positionner BMO comme une entreprise qui attache de l'importance aux changements climatiques.
- vi) BMO a atteint la carboneutralité à l'échelle de l'organisation en août 2010. La décision d'affaires la plus importante que nous ayons prise a été de veiller à conserver notre carboneutralité. En dépit des pressions exercées pour que nous affectons des ressources à d'autres causes et bien que nous ayons accru nos activités aux États-Unis de façon marquée, notre carboneutralité est demeurée inchangée. Nous y sommes parvenus en réduisant les émissions liées aux déplacements des employés à des fins professionnelles et la consommation d'énergie dans les immeubles que nous occupons, en achetant de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable et en achetant des crédits de carbone pour compenser les émissions restantes.

CC2.2b

Veillez expliquer pourquoi votre stratégie commerciale ne prend pas en compte les changements climatiques.

CC2.2c

Votre entreprise a-t-elle recours à un mécanisme de tarification du carbone à l'interne?

Oui

CC2.2d

Donnez des précisions et des exemples de la façon dont votre entreprise a recours à un mécanisme de tarification du carbone à l'interne?

Depuis 2008, BMO monétise la valeur des émissions de carbone évitées (à partir d'un prix du carbone fixé à l'interne) et inclut les avantages dans chaque dossier d'évaluation important ayant un rapport avec l'énergie.

CC2.3

Prenez-vous part à des actions susceptibles d'influer directement ou indirectement sur les politiques publiques sur les changements climatiques parmi celles qui suivent? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

Consultation directe avec les décideurs
Associations commerciales
Financement d'organismes de recherche
Autre

CC2.3a

À l'égard de quels enjeux avez-vous collaboré directement avec des décideurs?

Objet des mesures législatives	Position de l'organisation	Forme de collaboration	Solution législative proposée
---------------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	--------------------------------------

Objet des mesures législatives	Position de l'organisation	Forme de collaboration	Solution législative proposée
Financement climatique	Soutien	Notre filiale F&C Management Ltd coopère activement avec les décideurs , à la fois de manière directe et en tant que membre de l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC). En 2014, l'une de ses activités consistait principalement à appuyer une déclaration des investisseurs sur les obligations vertes.	Le soutien de l'adoption, par les investisseurs, de normes plus rigoureuses et plus transparentes en matière d'obligations vertes.

CC2.3b

Siégez-vous au conseil d'associations commerciales ou accordez-vous du financement au-delà des droits d'adhésion?

Oui

CC2.3c

Veillez donner des précisions sur ces associations commerciales susceptibles de prendre position au sujet de la législation sur les changements climatiques.

Association commerciale	Votre position à l'égard des changements climatiques est-elle cohérente avec la leur?	Veillez expliquer la position de ces associations commerciales.	Dans quelle mesure avez-vous influé sur leur position ou tenté de le faire?
Institutional Investors Group on Climate Change	Oui, elle l'est.	Elle réclame des politiques claires et cohérentes sur le changement climatique pour favoriser une transition harmonieuse vers une économie à faibles émissions de carbone.	Représentation de notre filiale, F&C Management Ltd., au sein du conseil d'administration et participation active à l'élaboration de politiques.

CC2.3d

Divulgez-vous publiquement la liste de tous les organismes de recherche que vous financez?

Oui

CC2.3e

Financez-vous des organismes de recherche afin qu'ils produisent ou diffusent publiquement des travaux sur les changements climatiques?

Non

CC2.3f

Veillez décrire ces travaux et la façon dont ils sont harmonisés avec votre propre stratégie sur les changements climatiques.

CC2.3g

Veillez fournir des précisions sur les autres activités de ce type que vous entreprenez.

Le personnel de BMO agit à titre d'expert en la matière et de négociateur international pour le compte du comité parallèle au comité technique ISO/TC 207/SC 1 – Système de gestion de l'environnement (SGE) du Conseil canadien des normes et de l'Association canadienne de normalisation. BMO appuie la participation aux rencontres tenues tant à l'échelle nationale qu'internationale concernant le processus d'examen de la norme ISO 14001 SGE, dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale des organisations. Ainsi, BMO offre des services à la communauté canadienne et internationale et appuie les initiatives visant à fournir aux organisations de toutes tailles un cadre commun reposant sur un consensus international, à l'intérieur duquel elles peuvent élaborer des systèmes de gestion robustes, crédibles et fiables.

CC2.3h

Quels processus avez-vous mis en place pour veiller à ce que toutes vos actions visant directement ou indirectement à influencer sur les politiques s'inscrivent bien dans votre stratégie globale à l'égard des changements climatiques?

La participation de BMO à titre de négociateur international pour le compte du comité parallèle au comité technique ISO/TC 207/SC 1 (Système de gestion de l'environnement) du Conseil canadien des normes et de l'Association canadienne de normalisation correspond étroitement au mandat du groupe Durabilité environnementale et à la priorité accordée par l'organisation à la réduction de sa consommation énergétique et de ses coûts. Le cadre de la norme ISO 14001 concorde parfaitement avec l'attention que nous portons à l'interne – en tant qu'organisation ayant annoncé publiquement ses cibles de carboneutralité et de réduction absolue des émissions et les ayant atteintes – aux implications des changements climatiques, en général, et aux pratiques énergétiques, en particulier.

L'établissement de cibles particulières, le suivi de nos efforts par rapport à ces cibles et l'adoption de la norme ISO 14001 pour la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale sont des exemples de processus liés à nos actions directes en accord avec les politiques, en ce qui concerne l'initiative désignée.

CC2.3i

Veillez expliquer pourquoi vous n'avez pas établi de collaboration avec des décideurs.

CC2.4

Le conseil d'administration de votre organisation serait-il en faveur d'une entente internationale entre les gouvernements sur les changements climatiques visant à limiter à 2 degrés Celcius la hausse de la température mondiale par rapport aux niveaux pré-industriels, conformément aux scénarios présentés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), comme le scénario RCP2.6?

Ni d'accord ni en désaccord

CC2.4a

Veillez décrire la position de votre conseil d'administration concernant ce en quoi consisterait une entente efficace pour votre organisation et les mesures que vous mettez en œuvre pour mener à bien cette entente lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21), à Paris.

Le conseil d'administration de BMO n'a pas pris position quant à un accord international sur le changement climatique ni appuyé officiellement une telle entente. Bien que certaines questions environnementales relèvent des mandats de certains comités du conseil d'administration, c'est le Conseil de la durabilité de BMO, un organe de la direction formé de membres de divers services aux entreprises et groupes d'exploitation, qui assume la responsabilité ultime des questions relatives à l'intégration des engagements de BMO en matière d'environnement, et qui collabore avec le conseil, le cas échéant.

À titre de fournisseur de services financiers en Amérique du Nord, nous savons que nos activités ont une incidence directe sur l'environnement et que nos pratiques en matière d'approvisionnement ainsi que nos produits et services ont une incidence indirecte.

En 2008, nous avons mis à jour notre politique environnementale et élaboré un plan d'action à l'échelle de l'organisation afin de concrétiser notre engagement en faveur de l'environnement. Même sans entente mondiale, nous continuons à établir des objectifs de réduction des émissions et à les atteindre, à investir dans les énergies renouvelables, à faire équipe avec nos clients afin de concevoir des produits et services, ainsi qu'à offrir du financement au secteur de l'énergie renouvelable. Pas seulement parce qu'il s'agit d'une bonne action, mais parce qu'il nous apparaît logique de le faire.

Renseignements supplémentaires

Page : CC3. Cibles et initiatives

CC3.1

Une cible de réduction (poursuivie ou atteinte) des émissions de votre entreprise existait-elle au cours de l'année de déclaration?

Cible absolue

CC3.1a

Veillez fournir des précisions sur votre cible absolue.

ID	Domaine	Pourcentage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Année de référence	Émissions de l'année de référence (téq. CO ₂)	Année cible	Commentaires
Abs1	Domaines 1, 2 et 3	100 %	100 %	2014	225 159,75	2014	Nous avons réussi à maintenir notre objectif de carboneutralité à l'échelle de l'entreprise, qui avait initialement été atteint lors de l'exercice 2010. À noter que, pour cet objectif, l'exercice 2014 est à la fois l'« année de référence » et l'« année cible », et que les « émissions de l'année de référence » correspondent au total des émissions des domaines 1, 2 et 3.
Abs2	Domaines 1, 2 et 3	100 %	10 %	2012	220 426,59	2017	En utilisant les émissions de l'exercice 2012 comme nouvelles données de référence, nous avons pour objectif de réduire de 10 % les émissions de carbone de l'organisation qui découlent de la consommation d'énergie et des déplacements à des fins professionnelles, facteurs sur lesquels BMO exerce un contrôle direct, d'ici à la fin de l'exercice 2017. Aux fins du suivi des résultats par rapport à la cible fixée, BMO normalisera les répercussions de l'évolution des facteurs météorologiques et des

ID	Domaine	Pourcentage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Année de référence	Émissions de l'année de référence (téq. CO ₂)	Année cible	Commentaires
							facteurs d'émission par rapport aux émissions de référence de l'exercice 2012 pour obtenir la mesure annuelle des émissions absolues rajustées. Nous aurons ainsi une indication de la progression par rapport aux facteurs sur lesquels nous exerçons un contrôle direct.

CC3.1b

Veuillez fournir des précisions sur votre cible d'intensité.

ID	Domaine	Pourcentage d'émissions visé	Pourcentage de réduction par rapport à l'année de référence	Mesure	Année de référence	Émissions de l'année de référence normalisées	Année cible	Commentaires

CC3.1c

Veuillez aussi préciser la variation d'émissions absolues que représente cette cible d'intensité.

ID	Sens attendu de la variation des émissions absolues des domaines 1 et 2 à la réalisation de la cible	Pourcentage attendu de variation des émissions absolues des domaines 1 et 2	Sens attendu de la variation des émissions absolues du domaine 3 à la réalisation de la cible	Pourcentage attendu de variation des émissions absolues du domaine 3	Commentaires

CC3.1d

Veillez décrire vos progrès vers cette cible pendant l'année de déclaration.

ID	Pourcentage de temps écoulé	Pourcentage de réalisation de la cible de réduction des émissions	Commentaires
Abs1	100 %	100 %	Objectif atteint et maintenu. En août 2010, BMO a annoncé publiquement qu'il avait atteint son objectif de carboneutralité grâce à une combinaison de mesures de réduction de la consommation, à l'achat d'électricité provenant de sources d'énergie renouvelables (certificats d'énergie renouvelable) et, pour finir, à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire. Nous avons réussi à maintenir cet objectif durant l'exercice 2014.
Abs2	40 %	2 %	Les émissions absolues, normalisées aux fins d'exclusion des facteurs météorologiques et des facteurs d'émission, ont diminué de 2 % à la fin de l'exercice 2014 par rapport aux données de référence pour l'exercice 2012. Bien que des initiatives portant sur les dispositifs d'éclairage, les enveloppes des bâtiments et les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) aient contribué à réduire les émissions, les réductions obtenues ont été quelque peu neutralisées par l'évolution des résultats et d'autres facteurs. Nous continuons de concentrer nos efforts sur la consommation réelle et sur l'incidence des émissions connexes tandis que nous progressons vers l'atteinte de notre objectif quinquennal.
Int1	40 %	31 %	Grâce à la diminution de 0,15 tonne d'équivalent CO ₂ (téq. CO ₂) par employé équivalent temps plein (ETP) réalisée par rapport à la cible de 0,5 téq. CO ₂ , nous constatons actuellement un taux de réduction de 31 % par rapport à l'année de référence 2012. BMO utilise les émissions des domaines 1, 2 et 3 pour cette cible. Les émissions, normalisées en fonction de l'évolution des facteurs météorologiques et des facteurs d'émission, ont diminué de 2 % par rapport aux données de référence de l'exercice 2012, alors que le nombre total d'employés a augmenté d'environ 1,1 % au cours de la même période.

CC3.1e

Veillez expliquer i) les raisons pour lesquelles vous n'avez pas établi de cible et ii) la façon dont vous prévoyez que vos émissions évolueront au cours des cinq prochaines années.

CC3.2

L'utilisation de vos produits et services permet-elle directement à un tiers d'éviter de générer des émissions de GES?

Oui

CC3.2a

Veillez préciser comment l'utilisation de vos produits et services permet directement à un tiers d'éviter de générer des émissions de GES.

Produits verts – Afin de promouvoir l'efficacité énergétique et un mode de vie durable, BMO a lancé l'Hypothèque Énergie Plus BMO. Ce produit hypothécaire vise à encourager et à récompenser les propriétaires de logement canadiens qui cherchent à réduire leur utilisation d'énergie et à réduire les dépenses courantes de leur ménage. Pour être admissible à l'Hypothèque Énergie Plus BMO, un logement doit être conforme aux critères énoncés dans la liste de vérification de l'efficacité énergétique de BMO, ce qui doit être attesté par un évaluateur (ou un vérificateur du rendement énergétique) indépendant désigné par BMO.

i) Moyens permettant ou ayant permis d'éviter des émissions;

Les clients de BMO prennent dans leur logement des mesures pour économiser l'énergie afin d'être admissibles à l'Hypothèque Énergie Plus. Par exemple, ils installent des fenêtres et des portes homologuées Energy Star, améliorent l'isolation ou installent des systèmes de chauffage et de climatisation à haute efficacité énergétique, mesures qui visent toutes à permettre au propriétaire de réduire sa consommation énergétique. Émissions des domaines 1 et 2 évitées par un tiers.

ii) Estimation de la quantité d'émissions qui est ou a été évitée au fil du temps;

Non disponible.

iii) Méthodologie, hypothèses, facteurs d'émissions et potentiels de réchauffement planétaire (si vous avez exprimé votre réduction de carbone en équivalent CO₂) utilisés pour vos estimations;

Sans objet – Estimations non disponibles.

Services bancaires électroniques – BMO Groupe financier offre également des services bancaires électroniques, ce qui permet à ses clients de consommer une quantité réduite de ressources et de réduire leur empreinte carbone. Les clients peuvent ainsi effectuer leurs opérations en ligne, virer des fonds par voie électronique, consulter et payer des factures et renoncer aux relevés papier (p. ex., en consultant leurs relevés à l'écran). Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO et contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone.

i) Moyens permettant ou ayant permis d'éviter des émissions;

Nos services en ligne offrent aux clients des solutions électroniques, ce qui leur évite de se déplacer jusqu'aux succursales de BMO et contribue ainsi à réduire leur empreinte carbone. Émissions des domaines 1 ou 3 évitées par un tiers, potentiellement neutralisées par une légère augmentation des émissions du domaine 2 découlant de l'utilisation de la technologie.

ii) Estimation de la quantité d'émissions qui est ou a été évitée au fil du temps;

S'il est difficile de quantifier les émissions de carbone liées au déplacement des clients ainsi évitées, nous pouvons estimer l'incidence de la renonciation aux relevés de compte papier. Nous évaluons ainsi que la réduction totale des émissions qui découle du fait que les clients choisissent l'affichage électronique de leurs relevés est de l'ordre de cinq téq. CO₂ par année, par rapport à l'exercice 2008, choisi comme point de référence.

iii) Méthodologie, hypothèses, facteurs d'émissions et potentiels de réchauffement planétaire (si vous avez exprimé votre réduction de carbone en équivalent CO₂) utilisés pour vos estimations;

Ces calculs ont été effectués au moyen du logiciel en ligne Paper Calculator v3.0 d'Environmental Paper Network, en fonction du poids et de la fréquence d'envoi des relevés papier ainsi économisés. Le calculateur intègre les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement planétaire relatifs.

CC3.3

Des initiatives de réduction des émissions étaient-elles en cours dans votre entreprise pendant l'année de déclaration (y compris les initiatives en phase préparatoire ou de mise en place)?

Oui

CC3.3a

Veillez indiquer le nombre total de projets à chaque stade de développement et, pour ceux qui en sont au stade de la mise en œuvre, la réduction estimée de téq. CO₂.

Stade de développement	Nombre de projets	Réduction annuelle estimée totale de téq. CO ₂ (seulement pour les lignes marquées d'un astérisque)
À l'étude	301	925
Mise en œuvre prochaine*	241	2 779,60
Mise en œuvre commencée*	102	1 242,30
Mise en œuvre terminée*	73	2 297,90
Aucune mise en œuvre prévue	0	0

CC3.3b

Veuillez fournir, dans le tableau ci-dessous, des renseignements détaillés sur les initiatives mises en œuvre au cours de la période de déclaration.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Domaine	Volontaire/Obligatoire	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative	Commentaires
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Poursuite de l'installation de systèmes d'imotique dans des succursales de détail au Canada. L'implantation de ces systèmes durant l'exercice 2014 a été intégrée aux activités de rénovation planifiées pour certaines succursales sélectionnées	214,22	Domaine 1 Domaine 2 Domaine 3	Volontaire	261 429	915 000	De 4 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Cette initiative concerne 20 installations de systèmes d'imotique au Canada, réalisées au cours de l'exercice.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Domaine	Volontaire/Obligatoire	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative	Commentaires
	En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Il s'agit d'une activité volontaire.								
Efficacité énergétique :	Mise à niveau des dispositifs	1 966,55	Domaine 1 Domaine 2	Volontaire	348 398	1 045 109	De 4 à 10 ans	De 11 à 15 ans	Cette initiative concerne un

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Domaine	Volontaire/Obligatoire	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative	Commentaires
services liés aux immeubles	d'éclairage, des systèmes de CVC et des contrôles dans diverses installations au Canada et aux États-Unis. Cette mesure fait partie du programme permanent axé sur les améliorations du rendement énergétique. En ce qui concerne nos propres actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous		Domaine 3						total de 43 projets distincts dans des installations au Canada et aux États-Unis, réalisés au cours de l'exercice.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Domaine	Volontaire/Obligatoire	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative	Commentaires
	louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Il s'agit d'une activité volontaire.								
Efficacité énergétique : services liés aux immeubles	Programme permanent dans nos installations clés, visant à mettre à niveau des éléments d'infrastructure tels que des ventilateurs et des moteurs (remplacement par des mécanismes d'entraînement à fréquence	80,01	Domaine 2	Volontaire	50 126	522 092	De 4 à 10 ans	De 16 à 20 ans	Cette initiative concerne un total de 4 projets importants réalisés au cours de l'exercice.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Domaine	Volontaire/Obligatoire	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative	Commentaires
	ce qui concerne les activités réalisées au cours de l'exercice dans les installations dont nous étions propriétaires, les réductions touchent le domaine 2. Il s'agit d'une activité volontaire.								
Efficacité énergétique : composition des immeubles	Les activités du programme ont porté sur l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'enveloppe des bâtiments (p. ex., pellicule pour fenêtre, toit, fenêtres et portes). En ce qui concerne nos propres	37,12	Domaine 1 Domaine 2 Domaine 3	Volontaire Obligatoire	23 403	979 469	Plus de 25 ans	De 21 à 30 ans	Cette initiative concerne un total de 6 projets importants réalisés au cours de l'exercice.

Type de mesure	Description de la mesure	Réduction annuelle estimée de téq. CO ₂	Domaine	Volontaire/Obligatoire	Économie financière annuelle (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Investissement nécessaire (unité monétaire – indiquée à la question CC0.4)	Délai de récupération	Durée estimative de l'initiative	Commentaires
	actifs immobiliers, les réductions touchent les domaines 1 et 2, tandis que leur incidence est enregistrée dans le domaine 3 pour les installations que nous louons (selon le périmètre de mesure des émissions que nous utilisons, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé). Il s'agit d'une activité volontaire.								

À quelles méthodes votre entreprise a-t-elle recours pour stimuler l'investissement dans les activités de réduction des émissions?

Méthode	Commentaires
Budget consacré à l'efficacité écoénergétique	Chaque année, nous mettons de côté du capital spécialement destiné à financer des activités liées à l'efficacité écoénergétique dans l'ensemble de l'organisation.
Budget consacré à d'autres activités de réduction des émissions	En tant qu'organisation engagée à l'égard de la carboneutralité (atteinte en 2010), nous reconnaissons que la réalisation de cet objectif chaque année dépend du financement d'autres activités de réduction des émissions, comme l'achat de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone. BMO prévoit chaque année un budget spécial pour ces frais.
Mobilisation des employés	La mobilisation des employés demeure un élément essentiel de notre stratégie globale de réduction des émissions dans l'organisation. Nos ambassadeurs de l'environnement (employés bénévoles) font sur le terrain la promotion de nos efforts en faveur du développement durable. Nos employés contribuent à la réduction des émissions en préconisant des changements de comportement et en faisant part au Bureau de durabilité environnementale d'idées susceptibles d'être déployées à grande échelle. BMO investit chaque année dans les supports de communication internes (intranet, bulletins d'information, etc.) afin de soutenir la mobilisation des employés.
Calculs d'optimisation financière	En tant qu'organisation (institution financière) ayant accès à des capitaux, nous avons la possibilité d'aller au-delà des restrictions normales en matière de capital lorsque cela a un effet positif sur le poste des charges annuelles du point de vue des flux de trésorerie. Nous évaluons régulièrement des initiatives sur la base de ces flux de trésorerie ou selon une approche axée sur le cycle de vie, ce qui permet à des projets présentant un rendement du capital investi (RCI) à long terme d'être approuvés.
Prix du carbone à l'interne	Depuis 2008, BMO monétise la valeur des émissions de carbone évitées (à partir d'un prix du carbone fixé à l'interne) et inclut les avantages dans les dossiers d'évaluation d'initiative importants ayant un rapport avec l'énergie.
Exigences réduites en matière de rendement du capital investi (RCI)	Nous disposons d'un ensemble de critères pour déterminer si une initiative de réduction des émissions reçoit du financement. Bien que ce ne soit pas le seul critère, le RCI en fait partie. Nous examinons attentivement le RCI à long terme pour les actifs détenus, notamment en ce qui a trait aux actifs immobiliers que nous prévoyons d'occuper encore plusieurs années.

CC3.3d

Si vous n'avez pas mis en place d'initiative de réduction des émissions, veuillez en préciser les raisons.

Renseignements supplémentaires

Page : CC4. Communication

CC4.1

Avez-vous publié de l'information sur la réponse de votre organisation aux changements climatiques et sur ses résultats en matière de réduction des émissions de GES pour l'année courante ailleurs que dans la présente demande d'information du CDP? Si tel est le cas, veuillez annexer les publications en question.

Publication	État	Pages ou sections	Document à joindre
Dans les principaux rapports financiers, conformément au cadre du Climate Disclosure Standards Board	Terminé	BMO Groupe financier, 197 ^e Rapport annuel – 2014, Rapport de gestion, page 80	https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/CC4.1/bmo_ar14_mda.pdf
Dans des communications volontaires	Terminé	Pages 28, 29 et 43	https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/CC4.1/BMO_ESG_PAS2014en.pdf
Dans des communications volontaires	En cours – Le document joint est celui de l'exercice précédent	Pages 7, 8, 15 et 16	https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/CC4.1/BMO 2014 Corporate Responsibility Report.pdf

Renseignements supplémentaires**Module : Risques et occasions****Page : CC5. Risques liés aux changements climatiques**

CC5.1

Avez-vous décelé des occasions liées aux changements climatiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- Risques liés à l'évolution de la réglementation
- Risques liés à l'évolution des paramètres climatiques physiques
- Risques découlant d'autres changements de facteurs liés au climat

CC5.1a

Veillez décrire les risques inhérents qui découlent des modifications de la réglementation.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Taxes et réglementation sur les combustibles ou l'énergie	Alourdissement des taxes et de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie en Amérique du Nord, où nous exerçons l'essentiel de nos activités. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : De telles augmentations risquent de se traduire par une hausse des frais d'exploitation liés à la consommation d'électricité ou	Hausse des frais d'exploitation	De 1 à 3 ans	Directe	Probable	Faible	Pourrait entraîner une hausse de notre facture totale de combustibles et avoir une incidence sur nos frais d'exploitation globaux. Nos frais d'exploitation déclarés pour l'exercice 2014 s'élevaient à quelque 10,9 milliards de dollars, dont moins de 100 millions de dollars au titre des coûts annuels liés à l'énergie. Si la réglementation devait provoquer	Nous continuons à surveiller activement l'évolution de la réglementation, en particulier en ce qui concerne de nouvelles taxes ou de nouveaux règlements sur les combustibles ou l'énergie. Toute augmentation des coûts découlant de la fiscalité ou de la réglementation sur les combustibles ou l'énergie étant susceptible de se répercuter sur nos coûts	Sur le plan des coûts de gestion, nous n'avons aucun effort ni aucune dépense supplémentaire à engager pour nous informer des changements à la réglementation éventuels, car cette fonction est déjà intégrée à notre processus actuel de gestion des risques. Nos efforts de réduction de la consommation n'entraînent également

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	de gaz naturel dans les locaux que nous occupons.						une hausse des taxes sur l'énergie de l'ordre de 5 % à 10 %, l'incidence de cette hausse sur nos coûts d'exploitation courants pourrait atteindre 10 millions de dollars.	d'exploitation, nous continuons à gérer régulièrement et activement les coûts de l'énergie. Nous avons mis en œuvre certaines mesures très précises pour nous couvrir contre l'escalade des prix, ainsi que des mesures visant à réduire constamment notre consommation. Nous avons également, pour nos installations de certaines régions d'Amérique du Nord où cela est possible, signé des contrats d'achat en gros de combustibles ou d'électricité, afin de mettre l'organisation à l'abri des	aucun coût supplémentaire, car ils sont une préoccupation constante de notre groupe Affaires Immobilières.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								<p>hausse de prix. Nous continuons par ailleurs à concentrer nos efforts sur la réduction de la consommation d'énergie, en axant notre démarche sur l'enveloppe des bâtiments, les systèmes de CVC et l'éclairage, afin de réduire à la fois nos frais d'exploitation courants et nos émissions. Nous continuons de donner suite aux rapports de vérification du rendement énergétique (visant environ 33 % de nos établissements de détail au Canada et aux États-Unis) et prévoyons une réduction de la</p>	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								consommation et des coûts d'énergie de l'ordre de 15 % à 20 % annuellement lorsque nous aurons mis en œuvre toutes les mesures recommandées.	
Taxes sur le carbone	Introduction ou intensification de mesures réglementaires en matière de réduction des émissions prenant la forme de taxes sur le carbone imposées à nos clients œuvrant dans des secteurs à fortes émissions de GES. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : L'imposition de taxes sur le carbone à nos	Autre : incidence sur notre profil de risque de crédit	Inconnu	Indirecte (client)	Inconnu	Faible	Bien que certains de nos clients se trouvent dans des territoires qui imposent des taxes sur le carbone, nous n'avons pas isolé l'incidence financière potentielle associée à ce risque.	Le risque de crédit lié à l'imposition éventuelle de taxes de carbone à nos clients est pris en compte dans notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'organisation. Des lignes directrices particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux transactions effectuées avec des clients qui	La gestion de ce risque n'entraîne aucun coût supplémentaire, car elle entre dans le champ de notre cadre actuel de gestion des risques.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>clients pourrait faire croître leurs frais d'exploitation et, de ce fait, exercer une pression financière sur leur capacité de rembourser les prêts ou de respecter d'autres engagements financiers qu'ils ont contractés avec nous.</p>							<p>œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les facteurs évoqués plus tôt, nous évaluons les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de GES par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de GES émis par l'emprunteur; c) existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle 	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de GES.	
Réglementation et normes relatives à l'efficacité énergétique des produits	Introduction d'une réglementation du bâtiment en matière d'efficacité énergétique. Bien que cet aspect ne soit pas réglementé actuellement en Amérique du Nord, on observe une nette tendance à l'adoption de systèmes d'évaluation facultatifs tels que les certifications LEED, BOMA	Hausse des dépenses en immobilisations	De 1 à 3 ans	Directe	Assez probable	Faible	Comme nous occupons quelque 20 millions de pieds carrés de superficie immobilière, nous pourrions devoir assumer des coûts supplémentaires si une réglementation relative à l'efficacité énergétique des bâtiments était adoptée. Nous estimons que cela pourrait faire augmenter de plus de 3 %	En ce qui concerne nos propres actifs, ce risque est géré dans le cadre de nos activités normales de construction et de rénovation, et, s'il y a lieu, nous intégrons les nouvelles normes à nos processus au fur et à mesure qu'elles sont instaurées. Dans le cas des locations, le risque est géré par notre	Nous pensons que de telles normes n'entraîneraient aucun coût supplémentaire, car une nouvelle réglementation serait probablement tournée vers l'avenir, les immeubles existants devant alors être mis aux normes au fil du temps.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	Best ou Energy Star. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : étant donné que nous sommes une institution financière qui occupe de l'espace de bureau, une future réglementation du bâtiment en matière d'efficacité énergétique pourrait entraîner des dépenses en immobilisations supplémentaires pour notre organisation.						nos coûts de base actuels. Nous pensons que la tendance à rendre les immeubles de plus en plus écoénergétiques est un pas dans la bonne direction et que si des pressions à la hausse sur les coûts en capital peuvent en résulter à la construction, il y aura probablement aussi des pressions à la baisse sur nos coûts d'exploitation courants.	groupe de gestion de portefeuille chargé de négocier les nouveaux baux.	

CC5.1b

Veuillez décrire vos risques liés à l'évolution des paramètres climatiques physiques.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Évolution de la température moyenne	L'évolution de la température moyenne (p. ex., étés plus chauds ou hivers plus froids qu'aujourd'hui) pourrait avoir une incidence sur les activités de BMO, principalement exercées en Amérique du Nord. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des étés plus chauds et des hivers plus froids entraîneraient a) une consommation accrue d'énergies comme l'électricité ou le gaz dans les locaux que nous occupons et b) un raccourcissement de la durée utile des équipements de CVC, ceux-ci devant alors fonctionner à des régimes nettement supérieurs à ceux pour lesquels ils	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Très probable	Faible	La consommation d'énergie thermique et frigorifique peut augmenter de 5 % pour chaque diminution ou hausse d'un degré, respectivement, de la température extérieure moyenne. Par exemple, un changement de la température moyenne extérieure de l'ordre de 1 à 3 degrés Celsius pourrait se traduire par une hausse de 5 à 10 millions de dollars des frais d'exploitation liés à l'énergie. De plus, une évolution de la température moyenne pourrait aussi	Nous avons commencé, ces dernières années, à suivre les données météorologiques pour les grands centres urbains d'Amérique du Nord dans lesquels se trouvent principalement les locaux de BMO Groupe financier. Nous recueillons et analysons actuellement les données provenant de 104 stations de surveillance météorologique au Canada et 82 aux États-Unis. Ces données météorologiques nous sont fournies par Environnement Canada et la National Aeronautics and Space Administration	Nous n'assumons aucun coût supplémentaire pour le suivi de l'évolution des températures moyennes, car ce suivi fait partie des activités du groupe Durabilité environnementale lors du calcul des émissions de carbone.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	sont conçus. Nous pourrions alors être contraints d'investir pour les mettre à niveau ou les remplacer avant la fin actuellement prévue de leur vie utile.						raccourcir la durée de vie des systèmes de CVC. Les systèmes de CVC actuels, en cas d'un changement de la température moyenne, pourraient voir leur durée utile, qui est de l'ordre de 15 à 20 ans, amputée d'un an et demi à deux ans, ce qui pourrait faire croître de 10 % les coûts annuels liés aux systèmes de CVC.	(NASA). En voici quelques exemples : températures quotidiennes minimales, moyennes et maximales, degrés-jours de chauffage et degrés-jours de refroidissement. Les méthodes de normalisation météorologique, consistant en des processus statistiques tels que l'analyse de régression, servent à éliminer l'effet des variations de températures ou de degrés-jours. Les données météorologiques normalisées sur l'utilisation des services publics servent à gérer, comparer ou prévoir le rendement énergétique et les réductions	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								d'émissions des installations du portefeuille de BMO.	
Évolution des extrêmes de température	Une évolution des extrêmes de température pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Ces répercussions financières pourraient varier fortement selon les emplacements géographiques, le coût de l'énergie et l'état de nos infrastructures matérielles, y compris la technologie.	Pour gérer ce risque, toutes les unités élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des opérations en plusieurs endroits).	Les coûts associés à ces mesures s'inscrivent dans le cadre de notre planification permanente de la continuité des opérations et ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	combinées à une demande croissante résultant d'une hausse de la population dans les grands centres urbains pourrait entraîner une augmentation du risque. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.								
Évolution des modèles de précipitations	Une évolution des modèles de précipitations pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Ces répercussions financières pourraient varier	Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances des modèles de précipitations dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution	Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.						fortement selon l'emplacement géographique des locaux que nous occupons.	(services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités fonctionnelles élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).	susceptibles d'apparaître ultérieurement. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.
Évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses	Une évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses pourrait causer des perturbations dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas	Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce risque en suivant les tendances des extrêmes de précipitations dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont	Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, selon la gravité des dommages, et ces coûts

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Environ 99 % des locaux occupés par BMO sont situés en Amérique du Nord.						à ce qu'elles soient importantes. Il semblerait qu'il soit difficile et inapproprié de modéliser ces incidences financières, car l'évolution des extrêmes de précipitations et des sécheresses pourrait varier fortement selon les régions où nos installations sont situées.	dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités fonctionnelles élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex., télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).	pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Comme nous sommes une institution financière, nos activités ne sont pas particulièrement exposées aux eaux. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.
Cyclones tropicaux (ouragans et typhons)	Des cyclones tropicaux pourraient causer des perturbations	Hausse des frais d'exploitation	Plus de 6 ans	Directe	Probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions	Notre équipe Gestion de la continuité des opérations gère ce	Les coûts de remise en état à la suite d'une inondation

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>dans l'approvisionnement en énergie et en eau, les télécommunications et les transports. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : des perturbations de cette nature pourraient entraîner une augmentation des coûts en raison d'une modification des conditions de travail (plans de continuité des opérations), une perte de productivité découlant de la perturbation des activités ainsi que de l'absentéisme au travail. Ce risque est plus prononcé pour nos installations situées en Chine ou susceptibles d'être touchées par des ouragans ou des tornades aux</p>						<p>financières de ce risque, mais, d'après notre expérience actuelle, nous ne nous attendons pas à ce qu'elles soient importantes. Nous estimons que notre exposition directe à ce risque est limitée, car nous avons actuellement peu d'installations situées dans des régions susceptibles d'être touchées par ces phénomènes météorologiques.</p>	<p>risque en suivant les tendances concernant les événements météorologiques extrêmes dans les régions susceptibles d'être touchées. Si nos succursales sont dans l'incapacité de fonctionner, nous pouvons nous appuyer sur notre vaste réseau de distribution et nos autres circuits de distribution (services bancaires en ligne ou par téléphone) pour servir nos clients. Pour gérer ce risque à l'échelon local, toutes les unités fonctionnelles élaborent un plan de continuité des opérations qui tient compte de l'importance du temps comme facteur dans les activités qu'elles exercent (p. ex.,</p>	<p>pourraient être de l'ordre de 50 000 \$ à 100 000 \$ par unité, sans exclure des coûts supplémentaires, selon la gravité et le type des dommages, et ces coûts pourraient grimper si nous tardions à les engager, en raison des problèmes de moisissures ou de pourriture susceptibles d'apparaître ultérieurement. Du point de vue de la surveillance de la continuité des opérations, aucun coût supplémentaire n'est prévu, car cela fait partie de notre structure de coûts actuelle.</p>

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	États-Unis (p. ex., en Floride ou au Kansas).							télétravail, répartition des activités dans plusieurs endroits).	
Incertitude relative aux risques physiques	Risques physiques pesant sur nos fournisseurs. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes. Les risques physiques auxquels sont exposés nos fournisseurs peuvent ultimement avoir une incidence non seulement sur nos propres activités, mais aussi sur la fourniture de produits ou de services à nos clients, selon les cas. La gamme des conséquences possibles est, selon nous, la suivante : a) retards mineurs dans la fourniture de services ou de documents (p. ex.,	Réduction ou perturbation de la capacité de production	De 3 à 6 ans	Indirecte (chaîne d'approvisionnement)	Assez probable	Faible	Nous n'avons pas modélisé les répercussions financières de ce risque.	Nos sources d'approvisionnement étant relativement diversifiées, nous estimons que nous pourrions – avec une certaine facilité et à un coût concurrentiel – remplacer un fournisseur par un autre. Nous classons toutefois les fournisseurs ou partenaires avec qui nous entretenons des relations plus importantes et dont une défaillance éventuelle pourrait représenter un risque plus grand comme des fournisseurs à « risque élevé »; nous gérons ces relations en	Cela s'inscrit dans notre planification permanente de la continuité des opérations et de la gouvernance des relations fournisseurs et ne représente aucun coût supplémentaire pour l'organisation.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>des processus internes ou des documents papier à remettre à des clients pourraient être retardés en cas de problème touchant l'approvisionnement en papier);</p> <p>b) problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement, susceptibles d'entraîner l'obligation de faire appel à un autre fournisseur et de retarder certains envois, la mise en place de solutions provisoires, une hausse des coûts ou des différences positives ou négatives dans la qualité du matériel;</p> <p>et c) cessation complète de la fourniture de services ou de produits à court ou moyen terme.</p>							<p>conséquence. Nous exigeons de nos fournisseurs qu'ils possèdent et mettent régulièrement à l'épreuve un plan d'urgence opérationnel, et leur demandons de nous confirmer cette mise à l'épreuve annuelle dans le cadre de notre exercice annuel d'attestation. Par ailleurs, nous veillons à ce que des plans soient en place pour réagir à toute interruption de service au cas où un fournisseur ou un partenaire connaîtrait des problèmes.</p>	

CC5.1c

Veillez décrire vos risques inhérents découlant d'autres changements de facteurs liés au climat.

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Réputation	Le risque réputationnel associé aux changements climatiques peut avoir une incidence sur nous dans deux domaines : • le crédit et les investissements et • nos propres activités. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : • Crédit et investissements : Nous exerçons principalement nos activités en Amérique du Nord, où il n'existe actuellement pas de réglementation cohésive à l'égard des changements climatiques. En tant qu'institution financière, nous avons des clients	Autres : répercussions sur la clientèle, diminution de la valorisation boursière	Inconnu	Directe	Improbable	Inconnu	Il est difficile de quantifier avec exactitude les conséquences financières du risque de réputation. Quoi qu'il en soit, nous attachons une grande valeur à notre réputation et nous efforçons de la protéger dans tout ce que nous faisons.	Crédit et investissements : Pour gérer ce risque, des directives particulières liées aux changements climatiques s'appliquent aux opérations effectuées avec des clients qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions. Outre les autres facteurs de risque intégrés, nous évaluons les points suivants : a) existence de mesures de surveillance et de déclaration des émissions de GES par l'emprunteur, y compris l'étendue et la qualité de ces mesures; b) volume total de GES émis par	Crédit et investissements : Ces mesures s'inscrivent dans le cadre normal du travail et des infrastructures existantes; aussi ne représentent-elles aucun coût supplémentaire pour l'organisation. Activités propres à BMO : Les coûts associés à notre certification ISO 14001 (Systèmes de management environnemental) et à la vérification par un tiers de nos émissions de carbone totalisent moins de 75 000 \$ par année. Outre les dépenses annuelles en immobilisations

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>qui œuvrent dans des secteurs d'activité à fortes émissions de carbone. De ce fait, nous sommes exposés à un risque de réputation, dans la mesure où certaines organisations non gouvernementales (ONG) et autres parties intéressées pourraient examiner à la loupe notre rôle dans le financement d'entreprises appartenant à des secteurs de cette nature ou dans l'investissement dans ces entreprises. • Activités propres à BMO BMO occupe un peu plus de 20 millions de pieds carrés (environ 1 850 millions de mètres carrés) de superficie</p>							<p>l'emprunteur; c) existence d'un plan d'atténuation des émissions de carbone chez l'emprunteur, mode d'application de ce plan et rôle du conseil d'administration dans son élaboration; et d) capacité de l'emprunteur de s'adapter à l'évolution de la réglementation relative aux émissions de GES. Activités propres à BMO : Nous nous sommes engagés à réduire notre incidence sur l'environnement, notamment celle qui résulte de nos propres activités. Le plus important facteur de cette incidence – 91 % – est l'espace immobilier que nous occupons. Les déplacements</p>	<p>associées à nos efforts continus de conservation, nous dépensons près de 3 millions de dollars chaque année pour acheter des certificats d'énergie renouvelable et des crédits compensatoires de carbone de haute qualité sur le marché volontaire.</p>

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>immobilière et a, de ce fait, une empreinte carbone découlant de ses activités relativement importante. Nous nous exposons à un risque de réputation si nous ne prenons pas activement des mesures pour réduire les émissions attribuables à nos propres activités.</p>							<p>de nos employés à des fins professionnelles et le parc de véhicules dont nous sommes propriétaires représentent la plus grande partie des autres facteurs. Nous nous exposons à un risque de réputation si nous ne prenons pas des mesures pour réduire les émissions liées à nos propres activités. Pour gérer ce risque, nous avons élaboré un système de gestion environnementale robuste pour atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement. Nous nous sommes donné comme objectif d'améliorer constamment</p>	

Facteur de risque	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/ indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
								notre performance environnementale globale.	

CC5.1d

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques liés à l'évolution de la réglementation et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC5.1e

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques liés à l'évolution de paramètres climatiques physiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC5.1f

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise est exposée à des risques découlant de changements d'autres facteurs liés au climat et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

Renseignements supplémentaires

Page : CC6. Occasions liées aux changements climatiques

CC6.1

Avez-vous décelé des occasions liées aux changements climatiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur vos activités commerciales, votre chiffre d'affaires ou vos dépenses? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

Occasions liées à l'évolution de la réglementation

Occasions liées à l'évolution des paramètres climatiques physiques

Occasions découlant d'autres changements de facteurs liés au climat

CC6.1a

Veillez décrire les occasions inhérentes qui s'offrent à vous en raison de l'évolution de la réglementation.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Accords volontaires	Normes volontaires en matière d'efficacité énergétique et d'environnement. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : à BMO, nous	Autres : Les conséquences potentielles sont doubles : une mobilisation accrue des employés et une incidence favorable sur la réputation	De 3 à 6 ans	Directe	Très probable	Faible à moyenne	Les accords volontaires appuient notre système de gestion environnementale et sont avantageux en contribuant à l'atteinte de nos cibles de réduction. Les	Le groupe Durabilité environnementale de BMO supervise la mise en œuvre dans nos installations du système de gestion environnementale certifié	Les coûts de notre certification ISO 14001 et de la vérification de nos émissions de carbone par un tiers totalisent moins de 75 000 \$ par année. Nous investissons également quelque 3 millions de dollars

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	nous efforçons d'être un chef de file en matière de durabilité environnementale et de montrer l'exemple quant à la manière de mesurer, gérer et définir des cibles de réduction pour diminuer notre incidence sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous avons mis volontairement en œuvre la norme indépendante internationale reconnue ISO14001:2004 sur les systèmes de gestion environnementale. L'adoption de cette norme pour un bon nombre de nos installations témoigne de notre leadership dans la prise de	ET des coûts opérationnels réduits.					facteurs d'émissions demeurant constants, une réduction de 10 % des émissions se traduirait par une réduction équivalente des coûts de l'énergie. Selon notre consommation et la tarification actuelles, une réduction de 10 % de la consommation d'énergie fournie par les services publics pourrait se traduire par des économies annuelles de l'ordre de 3,5 millions à 4 millions de dollars canadiens. Les locaux certifiés LEED ou BOMA sont également plus efficaces sur le plan énergétique et	ISO 14001:2004. De plus, le groupe coordonne le calcul des émissions de carbone de l'organisation, la vérification annuelle et la stratégie de la carboneutralité. Les périodes couvertes par les rapports annuels concernant ces éléments correspondent à nos exercices, afin de coïncider avec celles des autres rapports externes de l'organisation. BMO gère l'acquisition d'immeubles supplémentaires en appliquant un processus formel qui privilégie les biens respectant des normes de qualité telle la	chaque année en crédits compensatoires de carbone de haute qualité et en certificats d'énergie renouvelable. Aucun coût annuel supplémentaire n'est associé à nos pratiques en matière d'approvisionnement, car la recherche de locaux à louer ou à acquérir en fonction des normes fait désormais partie de nos pratiques d'exploitation.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>mesures volontaires avec les employés et les parties prenantes externes. De plus, d'autres normes facultatives comme les normes LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et BOMA (Building Owners and Managers Association) nous donnent la possibilité de faire des choix encore plus éclairés lorsque nous choisissons des locaux à occuper. Cela nous aide ensuite à réduire notre consommation d'énergie et les émissions de GES qui en découlent. Le bilan de nos</p>						entraînent des réductions des frais d'exploitation courants.	<p>norme LEED-Or (s'il y a lieu). BMO est également membre de la Commercial Building Energy Initiative dans la région du Grand Toronto, qui rassemble des propriétaires et des locataires dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique; les normes représentent un volet de cette initiative permanente. Nous avons également mis à niveau nos normes internes de conception et de construction, afin d'y inclure, pour la construction d'espace de bureaux, des exigences de rendement visant à réaliser</p>	

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	émissions de GES est vérifié chaque année par un tiers agréé. Notre engagement envers la carboneutralité et la réalisation de cet objectif sont également volontaires.							de nouvelles économies d'énergie (p. ex., 1 watt d'éclairage par pied carré). Ces mesures devraient favoriser la réalisation de notre cible de réduction de 10 % des émissions absolues.	
Mécanismes de quotas et d'échanges	Nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : BMO Groupe financier est une organisation nord-américaine présente sur les marchés financiers du monde entier. L'adoption de mesures législatives	Nouveaux produits ou services aux petites entreprises	De 3 à 6 ans	Directe	Probable	Faible	L'adoption de lois susceptibles de stimuler des mesures économiques incitatives ou de conduire à la création de nouveaux marchés solides peut être vue par BMO Groupe financier comme une occasion. Cela pourrait se traduire par des revenus supplémentaires pour BMO, bien	Notre position actuelle consiste à suivre l'évolution de la législation sur les mécanismes de quotas et d'échanges, principalement en Amérique du Nord, et à évaluer les occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission lorsque nous aurons plus de	Notre organisation étant présente dans le monde entier, le développement de capacités d'échange de droits d'émission de carbone (ressources, systèmes, etc.) devrait entraîner certains coûts; cependant, l'ampleur de ces coûts, de même que celle des avantages financiers connexes, n'a pas encore été définie.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	pourrait offrir des occasions de participer aux nouveaux marchés d'échange de droits d'émission. Jusqu'ici, ces occasions sont restées limitées en Amérique du Nord, en raison de l'entrée en vigueur toute récente d'une législation dans certaines régions.						que, jusqu'ici, ces occasions soient restées limitées en Amérique du Nord, en raison d'une législation peu claire et de l'étroitesse des marchés existants.	certitude à ce sujet.	La responsabilité de la gestion de ces questions incombera, le cas échéant, à notre groupe Produits de négociation.

CC6.1b

Veillez décrire les occasions liées à l'évolution des paramètres climatiques physiques.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Autres occasions liées à des	Évolution des paramètres climatiques	Réduction des coûts d'exploitation	Jusqu'à un an	Directe	Probable	Faible	Nous confions actuellement, au Canada et	En ce qui concerne nos édifices de	Les coûts associés à ces occasions de

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
facteurs climatiques physiques	physiques. Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : En tant qu'organisation occupant essentiellement de l'espace de bureau ou de l'espace commercial de petite superficie, nous recherchons constamment des moyens de tirer profit de l'évolution des paramètres climatiques physiques pour nos bâtiments. Lorsque nous construisons ou modifions des locaux du portefeuille immobilier de l'organisation, nous essayons d'exploiter les occasions liées à l'évolution des éléments météorologiques						aux États-Unis, des activités de gestion d'installations à des professionnels externes; nous ne divulguons pas les coûts de cette impartition. Le rendement écoénergétique de ces installations a été étalonné, et nous avons mis en place des programmes d'amélioration des immobilisations sur cinq ans pour gérer les mesures et initiatives particulières que nous pouvons entreprendre afin de tirer profit des occasions de réduction permanente des frais d'exploitation.	bureaux et autres installations clés (centres de service des opérations), nous continuons d'évaluer activement l'infrastructure des immeubles pour rechercher des occasions de mettre à niveau l'équipement, d'améliorer l'efficacité écoénergétique et de raffiner nos processus opérationnels afin de réduire nos coûts et l'incidence globale de nos émissions. Nous avons mis en place un procédé de refroidissement par une source naturelle dans un certain nombre de nos installations du réseau. Dans certaines	mise à niveau sur le plan énergétique peuvent être importants (p. ex., entre 2 millions et 4 millions de dollars annuellement), selon la portée et l'ampleur des projets en question. Nous constatons généralement des économies au chapitre énergétique de l'ordre de 15 % à 20 %, selon, ici encore, la portée de chaque initiative particulière. Comme nous cherchons constamment à réduire nos frais d'exploitation courants, ces activités font déjà partie de notre démarche

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>naturels. La rénovation d'immeubles pour tirer profit du refroidissement par une source naturelle en est un bon exemple. Plus précisément, cela consiste à faire entrer dans le bâtiment de l'air frais de l'extérieur afin d'alléger la demande d'électricité nécessaire pour refroidir l'air intérieur (au moyen de refroidisseurs d'immeuble de base) et de réduire les coûts d'exploitation. Nous considérons aussi les rénovations plus conventionnelles des bâtiments comme des occasions permanentes de</p>							<p>régions, nous avons également procédé à des achats en gros d'énergie, de manière à gérer de façon proactive nos coûts face à l'envol du prix des combustibles. Les coûts associés à ces mesures s'inscrivent dans le cadre de notre souci permanent de la gestion de l'énergie et ne sont pas considérés comme des coûts supplémentaires.</p>	<p>habituelle et ne devraient entraîner aucun coût supplémentaire important.</p>

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	tirer profit de l'évolution des conditions.								

CC6.1c

Veillez décrire les occasions inhérentes découlant d'autres changements de facteurs liés au climat.

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
Autres facteurs	Mobilisation des employés Les répercussions pour BMO pourraient être les suivantes : Les mesures prises par BMO à l'égard des changements climatiques et sa détermination constante à réduire son empreinte carbone absolue et à atteindre la	Autres : Main-d'œuvre déterminée et motivée	Jusqu'à 1 an	Directe	Probable	Faible à moyenne	Les mesures prises par BMO en ce qui concerne les changements climatiques favorisent la mobilisation des employés. Le groupe des Ressources humaines nous a signalé que les nouveaux employés tiennent de plus en plus compte des valeurs des organisations à l'égard du	BMO a lancé un certain nombre de programmes pour sensibiliser les employés à ces questions et les inciter à participer à des activités liées aux changements climatiques; par exemple : - un site intranet spécialement consacré aux activités de BMO dans le domaine de la durabilité environnementale; - le programme	Le budget d'exploitation annuel du groupe Durabilité environnementale comprend les coûts associés aux activités de sensibilisation des employés et à la gestion de notre engagement envers la carboneutralité. Ces coûts s'établissent à environ 200 000 \$ annuellement, ce

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>carboneutralité ont eu une incidence positive sur la mobilisation des employés. La priorité que nous accordons continuellement aux initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique (réduction de la consommation), aux investissements dans l'énergie renouvelable et aux achats de crédits compensatoires de carbone est notre stratégie de base pour atteindre la carboneutralité. Nous croyons que nos actions en ce sens contribuent à attirer de nouveaux employés dans l'organisation et à conserver les</p>						<p>développement durable lorsqu'ils évaluent leurs options d'emploi. Bien qu'il ne soit pas possible de quantifier la corrélation directe entre ces valeurs et la conservation des employés, notre capacité à conserver ces derniers procure des avantages à l'organisation, comme la conservation du capital intellectuel et les économies réalisées au chapitre des coûts d'embauche et de formation.</p>	<p>des ambassadeurs de l'environnement, dans le cadre duquel des employés aident bénévolement le groupe Durabilité environnementale à mettre en œuvre les initiatives tactiques de BMO et obtiennent de la rétroaction sur le terrain;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de relevés de paie électroniques, pour permettre aux employés de renoncer aux relevés papier; - le programme de cartes d'utilisateur du transport en commun dans certaines villes, qui favorise la réduction des émissions liées au transport; - l'information relative aux changements climatiques contenue dans notre Rapport 	<p>qui inclut les salaires et les avantages sociaux. Les coûts d'achat de certificats d'énergie renouvelable et de crédits compensatoires de carbone sont compris entre 2 et 3 millions de dollars. Les ambassadeurs de l'environnement sont bénévoles et n'entraînent aucun coût supplémentaire.</p>

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	employés actuels.							annuel, notre Rapport de développement durable, notre Rapport sociétal et notre site Web. Nous avons atteint la carboneutralité grâce à l'importance primordiale que nous accordons aux mesures de réduction de la consommation, aux investissements dans les énergies renouvelables et, pour finir, à l'achat de crédits compensatoires de carbone de haute qualité. Le groupe Durabilité environnementale de BMO supervise ce programme.	
Réputation	Faire la preuve de notre leadership par l'exemple. Les répercussions pour BMO pourraient être	Hausse du cours de l'action (valorisation boursière)	Jusqu'à 1 an	Directe	Probable	Faible	Il est difficile de quantifier l'incidence financière de nos activités de gestion des changements	Nous rendons compte de nos progrès de façon transparente, à l'interne, à notre personnel et, à l'extérieur, à nos	Les coûts marginaux de nos activités de gestion des changements climatiques et de notre empreinte

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	<p>les suivantes : BMO essaie de maximiser le rendement pour l'actionnaire et de trouver un équilibre entre ses engagements de rentabilité financière et ses engagements envers ses clients, ses employés, l'environnement et les collectivités où nous vivons et travaillons. Nous croyons que nos efforts pour montrer l'exemple en ce qui concerne la mesure, la gestion et la réduction de notre empreinte carbone, de même que pour faire preuve de transparence quant à nos politiques et pratiques à</p>						<p>climatiques et de notre empreinte carbone sur notre réputation, car d'autres facteurs influent manifestement sur le cours de notre action. Si nos mesures sont bien accueillies par nos clients et les parties prenantes, cette incidence positive sur notre réputation pourrait nous amener de nouveaux clients et contribuer à augmenter notre chiffre d'affaires.</p>	<p>clients, à nos actionnaires et aux autres parties prenantes, au moyen du CDP, de notre Rapport annuel, de notre Rapport de développement durable, de notre Rapport sociétal, de notre site Web et de communiqués réguliers.</p>	<p>carbone ne sont pas considérés comme importants et sont maintenant intégrés à notre budget d'exploitation annuel.</p>

Source de l'occasion	Description	Incidence potentielle	Horizon	Incidence directe/indirecte	Degré de probabilité	Ampleur de l'incidence	Répercussions financières potentielles	Méthode employée pour gérer ce risque	Coûts
	l'égard des changements climatiques, contribuent à améliorer notre réputation auprès des clients et de l'ensemble des parties prenantes.								

CC6.1d

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions liées à l'évolution de la réglementation et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC6.1e

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions liées à l'évolution de paramètres climatiques physiques et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

CC6.1f

Veillez expliquer pourquoi vous ne considérez pas que votre entreprise peut bénéficier d'occasions découlant d'autres changements de facteurs liés au climat et susceptibles d'avoir une incidence notable sur ses activités commerciales, son chiffre d'affaires ou ses dépenses.

Renseignements supplémentaires

Module : Comptabilisation des émissions de GES, utilisation de l'énergie et des combustibles et échanges

Page : CC7. Méthodologie relative aux émissions

CC7.1

Veillez indiquer votre année de référence et vos émissions au cours de l'année de référence (domaines 1 et 2)

Domaine	Année de référence	Émissions de l'année de référence (téq. CO ₂)
Domaine 1	Du mardi 1 ^{er} novembre 2011 au mercredi 31 octobre 2012	20 932,55
Domaine 2	Du mardi 1 ^{er} novembre 2011 au mercredi 31 octobre 2012	86 853,06

CC7.2

Indiquez le nom de la norme, du protocole ou de la méthodologie ayant servi à recueillir des données sur vos activités et à calculer vos émissions des domaines 1 et 2.

Veillez sélectionner les méthodologies publiées que vous utilisez.

Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)

ISO 14064-1

CC7.2a

Si vous avez sélectionné « Autre » à la question CC7.2, veuillez préciser la norme, le protocole ou la méthodologie ayant servi à recueillir des données sur vos activités et à calculer vos émissions des domaines 1 et 2.

CC7.3

Veillez indiquer la source des potentiels de réchauffement planétaire que vous avez appliqués.

Essence	Référence
CO ₂	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
CH ₄	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
N ₂ O	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)
HFC	Deuxième rapport d'évaluation du GIEC (100 ans)

CC7.4

Veillez indiquer les facteurs d'émission que vous avez appliqués et leur origine; vous pouvez aussi joindre une feuille Excel contenant ces données au bas de la présente page.

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Gaz naturel	0,05061	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Combustion de sources fixes (2010) 2006
Mazout n° 1 (mazout de chauffage)	0,07077	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Combustion de sources fixes (2010) 2006
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	0,07391	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Installations 2000
Vapeur	0,14925	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par tonne métrique	Laboratoire de recherche en diversification énergétique CANMET 2000
Essence automobile	0,00229	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par litre	Protocole sur les GES – Sources mobiles (2013) 2013
Carburéacteur	0,00252	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par litre	Protocole sur les GES – Sources mobiles (2013)
Autres : R-410A	1 725	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par tonne métrique	GIEC 2000
Propane	0,06007	tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par GJ	Protocole sur les GES – Installations (2000)
Électricité	798,90190	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Australie – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	642,77410	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Barbade – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	98,17390	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Brésil – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	734,28530	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Chine – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	69,25420	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	France – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	475,40810	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Allemagne – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	748,51140	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Gibraltar – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Électricité	926,09800	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Inde – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	456,58360	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Irlande – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	340,34080	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Luxembourg – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	453,44450	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Mexique – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	440,69660	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Pays-Bas – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	363,95910	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Portugal – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	472,47890	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Singapour – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	28,03630	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Suisse – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	597,27590	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Émirats arabes unis – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	479,47830	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Royaume-Uni – Agence internationale de l'énergie (2014) 2012
Électricité	827,04000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Alberta – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	15,14200	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Colombie-Britannique – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	3,23520	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Manitoba – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	291,66000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Nouveau-Brunswick – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	21,00630	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Terre-Neuve – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	312,82000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Territoires du Nord-Ouest – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	693,73000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Nouvelle-Écosse – Environnement Canada (2015) 2013

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
Électricité	312,82000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Nunavut – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	76,83000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Ontario – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	291,66000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Île-du-Prince-Édouard – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	2,03520	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Québec – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	697,04000	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Saskatchewan – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	41,14200	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	Canada - Yukon – Environnement Canada (2015) 2013
Électricité	574,01974	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid AKGD) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	204,16395	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid AKMS) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	536,55073	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid AZNM) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	278,18119	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid CAMX) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	554,69047	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid ERCT) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	545,12421	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid FRCC) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	606,00903	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid HIMS) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	739,76250	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid HIOA) Agence de protection de l'environnement des É.-U.

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
			(2014) 2010
Électricité	734,74926	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid MROE) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	700,85007	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid MROW) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	330,03519	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid NEWE) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	384,17861	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid NWPP) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	282,94377	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid NYCW) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	608,27179	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid NYLI) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	248,73834	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid NYUP) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	456,78425	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid RFCE) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	743,13961	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid RFCM) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	685,61604	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid RFCW) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	864,66940	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid RMPA) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	820,43908	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SPNO) Agence de

Combustible ou carburant/Matière/Énergie	Facteur d'émission	Unité	Référence
			protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	720,10248	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SPSO) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	468,82600	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SRMV) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	825,73098	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SRMW) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	617,36153	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SRSO) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	633,45072	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SRTV) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010
Électricité	489,68554	kg d'équivalent CO ₂ par MWh	États-Unis (eGrid SRVC) Agence de protection de l'environnement des É.-U. (2014) 2010

Renseignements supplémentaires

Page : CC8. Données sur les émissions (du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014)

CC8.1

Veillez sélectionner le périmètre de mesure que vous utilisez pour votre inventaire des gaz à effet de serre (domaines 1 et 2).

Entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé.

CC8.2

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 1 en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (téq. CO₂).

26 041,22

CC8.3

Veillez indiquer le volume global de vos émissions brutes du domaine 2 en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (téq. CO₂).

83 907,16

CC8.4

Y a-t-il des sources d'émissions des domaines 1 et 2 (installations, GES particuliers, activités, régions, etc.) qui font partie de votre périmètre de mesure et qui ne sont pas incluses dans votre déclaration ?

Non

CC8.4a

Veillez préciser les sources d'émissions des domaines 1 et 2 qui font partie de votre périmètre de mesure et qui ne sont pas incluses dans votre déclaration.

Source	Pertinence des émissions du domaine 1 de cette source	Pertinence des émissions du domaine 2 exclues de cette source	Motif de l'exclusion de la source

CC8.5

Veillez estimer le degré d'incertitude des chiffres totaux que vous avez indiqués pour le volume global de vos émissions brutes des domaines 1 et 2 et préciser les motifs d'incertitude concernant la collecte, la manipulation des données et les calculs effectués.

Domaine	Marge d'incertitude	Principaux motifs d'incertitude	Veillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
Domaine 1	Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	<p>Lacunes dans les données</p> <p>Contraintes touchant les processus de mesure</p> <p>Gestion des données</p>	<p>Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont comme suit. Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 1 en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 1 produites par des installations ou les véhicules sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou, pour les installations, par les gestionnaires de ces dernières. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un risque que certaines inexactitudes s'y soient glissées. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à un audit des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des</p>

Domaine	Marge d'incertitude	Principaux motifs d'incertitude	Veuillez justifier en détail l'incertitude concernant vos données.
Domaine 2	Plus de 2 %, sans dépasser 5 %	Lacunes dans les données Contraintes touchant les processus de mesure Gestion des données	<p>personnes différentes les tâches de création et de vérification.</p> <p>Nos principaux motifs d'incertitude concernant nos données sont comme suit. Collecte ou gestion des données : 1) Exhaustivité – nous estimons encore un certain pourcentage de nos émissions du domaine 2 en raison du manque de données disponibles (lacunes dans les données et contraintes touchant les processus de mesure). Les données sur la consommation liée aux émissions du domaine 2 produites par les installations sont recueillies à l'interne par les employés de BMO ou par les gestionnaires des installations. 2) Exactitude – dans les cas où les données nous proviennent de sources extérieures (gestionnaires des installations), il existe un risque que certaines inexactitudes s'y soient glissées. Nous dépendons des contrôles internes mis en place par les gestionnaires de nos installations, et nous procédons régulièrement à un audit des processus de ces derniers afin d'avoir un degré raisonnable de certitude concernant la fiabilité de leurs activités. Manipulation des données : 1) La collecte des données provenant des factures des entreprises de services publics et leur transfert vers des systèmes d'enregistrement de données ou des feuilles de calcul où elles sont regroupées comportent aussi un risque d'erreur. Dans le cas des renseignements recueillis à l'interne, nous confions à une personne la tâche de recueillir les données mensuelles et de les regrouper dans une feuille de calcul, et à d'autres celle d'effectuer des vérifications au moyen d'échantillons. Ces vérifications portent principalement sur les établissements qui affichent les plus fortes consommations, de façon à réduire les risques d'erreur importante. Nous demandons que les mêmes processus soient utilisés dans les cas où l'information provient des gestionnaires de nos installations (p. ex., lorsqu'ils sont responsables du traitement des factures de services publics pour des établissements dont nous sommes propriétaires). À l'étape du chargement des données dans l'outil GHG:ID, nous nous efforçons d'atténuer les risques associés au transfert en employant des méthodes de chargement automatisées, et nous effectuons des vérifications au moyen de totaux de contrôle, c'est-à-dire en comparant les totaux obtenus avant et après le chargement. Les données recueillies à l'échelle de l'organisation et celles qui nous sont communiquées par des fournisseurs externes sont intégrées à un modèle de collecte des données. Toute lacune devant être comblée par une estimation est repérée au cours de ce processus. Une fois les données intégrées, le modèle de collecte des données est chargé dans l'outil GHG:ID, après quoi l'intégrité des données est vérifiée (dénombrement des installations et des dossiers, et vérification des chiffres totaux de consommation) pour s'assurer que celles-ci ont été chargées de façon uniforme d'un programme à l'autre. Pour réduire les risques, lorsque les calculs sont effectués au moyen de feuilles de calcul conçues à l'interne, nous confions à des personnes différentes les tâches de création et de vérification.</p>

Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 1 en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

CC8.6a

Veillez donner d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du domaine 1 et joindre les relevés pertinents.

Type de vérification ou degré d'assurance	Joindre le relevé	Pages ou sections	Norme applicable	Proportion des émissions du domaine 1 vérifiées (%)
Assurance raisonnable	https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/CC8.6a/BMO Emissions Verification Statement FY2014 (Morrison Hershfield).pdf	Pages 1 et 2	ISO14064-3	100

CC8.6b

Veillez donner d'autres renseignements sur le cadre réglementaire auquel vous vous conformez et qui précise l'utilisation de systèmes de mesure continue des émissions.

Réglementation	% des émissions visées par le système	Période de conformité	Preuve des données soumises
----------------	---------------------------------------	-----------------------	-----------------------------

CC8.7

Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 2 en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

CC8.7a

Veillez donner d'autres renseignements sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées pour vos émissions du domaine 2 et joindre les relevés pertinents.

Type de vérification ou degré d'assurance	Document à joindre	Pages ou sections	Norme applicable	Proportion des émissions du domaine 2 vérifiées (%)
Assurance raisonnable	https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/CC8.7a/BMO Emissions Verification Statement FY2014 (Morrison Hershfield).pdf	Pages 1 et 2	ISO14064-3	100

CC8.8

Veillez préciser si des données autres que les émissions indiquées aux questions CC8.6, CC8.7 et CC14.2 ont été vérifiées dans le cadre de la vérification par un tiers.

Autres données vérifiées	Commentaires
Aucune autre donnée n'a été vérifiée.	Émissions absolues en date de la clôture de l'exercice pour les domaines 1, 2 et 3 seulement – aucune autre donnée.

CC8.9

Votre entreprise génère-t-elle des émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré?

Non

CC8.9a

Veillez préciser les émissions de dioxyde de carbone provenant de la combustion de carbone biologique séquestré générées par votre entreprise en tonnes métriques de CO₂.

Renseignements supplémentaires

Page : CC9. Ventilation des émissions du domaine 1 (du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014)

CC9.1

Vos sources d'émissions du domaine 1 se trouvent-elles dans plus d'un pays?

Oui

CC9.1a

Veillez répartir par pays/région le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1.

Pays/Région	Téq. CO ₂ – domaine 1
Canada	13 272,99

Pays/Région	Téq. CO ₂ – domaine 1
États-Unis	12 768,23

CC9.2

Veillez indiquer de quelles autres manières vous pouvez répartir vos émissions du domaine 1 (cochez toutes les réponses pertinentes).

Par groupe d'exploitation
 Par installation
 Par type de GES
 Par activité

CC9.2a

Veillez répartir par groupe d'exploitation le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1.

Groupe d'exploitation	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
BMO Banque de Montréal	13 272,99
BMO Harris Bank	12 768,23

CC9.2b

Veillez répartir par installation le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1.

Type d'installation	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1	Latitude	Longitude
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	16 696,03	90	-180
Bureaux	4 460,20	90	-180
Installations à vocation particulière (centres d'opérations, centres informatiques, centres de formation)	3 164,66	90	-180
Véhicules	1 720,33	90	-180

CC9.2c

Veillez répartir par type de GES le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1.

Type de GES	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
CH ₄	48,71
N ₂ O	32,27
CO ₂	25 852,58
HFC	107,66

CC9.2d

Veillez répartir par activité le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1.

Activité	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1
Combustion de sources fixes (installations)	24 213,23
Combustion de sources mobiles	1 720,33
Émissions fugitives (HFC – installations)	107,66

CC9.2e

Veuillez répartir par structure juridique le volume global total de vos émissions brutes du domaine 1.

Structure juridique	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 1

Renseignements supplémentaires

Page : CC10. Ventilation des émissions du domaine 2 (du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014)

CC10.1

Vos sources d'émissions du domaine 2 se trouvent-elles dans plus d'un pays?

Oui

CC10.1a

Veuillez répartir par pays/région le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2 et de votre consommation d'énergie.

Pays/Région	Téq. CO ₂ – domaine 2	Achat et consommation d'électricité, de chauffage, de vapeur ou de froid (MWh)	Achat et consommation d'électricité, de chauffage, de vapeur ou de services de refroidissement provenant de sources à faibles émissions et mentionnées à la question CC8.3 (MWh)
Canada	13 809,10	142 250,20	23 786
États-Unis	70 098,06	107 006,22	91 400

CC10.2

Veillez indiquer de quelle autre manière vous pouvez répartir vos émissions du domaine 2 (cochez toutes les réponses pertinentes).

Par groupe d'exploitation
 Par installation
 Par activité

CC10.2a

Veillez répartir par groupe d'exploitation le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2.

Groupe d'exploitation	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
BMO Banque de Montréal	13 809,10
BMO Harris Bank	70 098,06

CC10.2b

Veillez répartir par installation le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2.

Type d'installation	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
Installations de détail (succursales, guichets automatiques)	64 022,55
Bureaux	14 020,26
Installations à vocation particulière (centres d'opérations, centres informatiques, centres de formation)	5 864,35

CC10.2c

Veillez répartir par activité le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2.

Activité	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
Combustion de sources fixes (installations)	83 907,16

CC10.2d

Veillez répartir par structure juridique le volume global total de vos émissions brutes du domaine 2.

Structure juridique	Téq. CO ₂ – émissions du domaine 2
---------------------	---

Renseignements supplémentaires

Page : CC11. Énergie

CC11.1

Quelle proportion de vos frais d'exploitation totaux a-t-elle été consacrée à l'achat d'énergie au cours de l'année de déclaration?

Plus de 0 %, sans dépasser 5 %

CC11.2

Veillez préciser, en MWh, les quantités d'énergie (combustible, électricité chaleur, vapeur et froid) que votre entreprise a achetées et consommées au cours de l'année de déclaration.

Type d'énergie	MWh
Combustibles	135 533,03
Électricité	238 391,66
Chauffage	0
Vapeur	10 864,75
Refroidissement	0

CC11.3

Veillez remplir le tableau ci-dessous en ventilant par type de combustible le volume total de combustibles indiqué précédemment.

Combustibles	MWh
Gaz naturel	118 805,65
Mazout n° 2 (mazout de chauffage)	9 860,69
Propane	18,17
Carburacteur	3 100,57

Combustibles	MWh
Essence automobile	3 747,95

CC11.4

Veillez fournir des précisions sur les quantités d'électricité, de chaleur, de vapeur ou de froid comptabilisés avec un facteur de faibles émissions de carbone dans les chiffres déclarés à la question CC8.3 pour le domaine 2.

Base d'application d'un facteur de faibles émissions de carbone	Quantité de MWh associée à l'électricité, au chauffage, à la vapeur ou aux services de refroidissement à faibles émissions de carbone	Commentaires
Instruments de suivi, certificats d'énergie renouvelable (États-Unis)	91 400	Aux États-Unis, BMO a acheté des certificats d'énergie renouvelable au cours des cinq dernières années. La quantité de 91 400 MWh indiquée correspond à notre achat annuel pour l'exercice 2014.
Autre	23 786	Instruments de suivi, certificats d'énergie renouvelable (Canada) – Au Canada, BMO a acheté des certificats d'énergie renouvelable au cours des sept dernières années. La quantité de 23 786 MWh indiquée correspond à notre achat annuel au titre de l'exercice 2014.

Renseignements supplémentaires

À la question 11.2, le chauffage et le refroidissement sont inclus dans la rubrique Électricité.

Page : **CC12. Évolution des émissions**

CC12.1

Comment vos émissions globales brutes (domaines 1 et 2 combinés) de l'année de déclaration ont-elles évolué par rapport à l'année précédente?

À la hausse

CC12.1a

Veillez indiquer les causes de l'évolution de vos émissions globales brutes (domaines 1 et 2 combinés) et, pour chacune, veuillez préciser le sens de l'évolution par rapport à l'année précédente.

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Mesures de réduction des émissions	1,89	Diminution	Les initiatives de réduction des émissions visant les immeubles ont consisté principalement en des activités programmatiques visant à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage et les enseignes, à mettre en place des systèmes d'immutique, à améliorer les enveloppes des bâtiments et à modifier ou améliorer les équipements de CVC. À l'exercice 2014, nous avons réduit nos émissions de 2 094 téq. CO ₂ grâce à nos projets de réduction des émissions. Le total de nos émissions des domaines 1 et 2 de l'année précédente était de 110 547 téq. CO ₂ , nous avons donc observé une baisse de 1,89 %. $(2\ 094/110\ 547)*100 = 1,89\ \%$
Dessaisissements	0	Aucun changement	
Acquisitions	0	Aucun changement	
Fusions	0	Aucun changement	
Évolution des résultats	0,44	Diminution	La nette diminution indiquée s'explique par l'incidence des installations dont nous étions propriétaires pendant toute l'année en 2013 et que nous avons quittées en 2014, ainsi que de celles qui ne faisaient pas partie de notre portefeuille en 2013 et que nous avons occupées en 2014, ce que nous considérons comme une diminution interne. À l'exercice 2014, nous avons réduit nos émissions de 484 téq. CO ₂ grâce à l'évolution des résultats. Le total de nos émissions des domaines 1 et 2 de l'année précédente était de 110 547 téq. CO ₂ , nous avons donc observé une baisse de 0,44 %. $(484/110\ 547)*100 = 0,44\ \%$
Changement de méthodologie	2,12	Diminution	Ce changement représente l'incidence nette résultant de l'évolution des facteurs provinciaux d'émissions liées à l'électricité au Canada. Facteurs d'émissions : La demande d'information du CDP de 2014 (données de l'exercice 2013) renvoyait aux facteurs provinciaux d'émissions liées à l'électricité (à l'exercice 2012) publiés en 2014 par Environnement Canada pour l'ensemble du pays. La demande d'information du CDP de 2015 (données de l'exercice 2014) renvoie aux facteurs provinciaux d'émissions liées à l'électricité (à l'exercice 2013) publiés en 2015 par Environnement Canada pour l'ensemble du pays. Nous avons calculé les incidences de l'évolution des facteurs d'émission comme facteur explicatif de l'évolution totale des émissions liées à

Cause	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
			l'électricité relatives aux installations dont nous sommes propriétaires (domaine 2). À l'exercice 2014, nous avons réduit nos émissions de 2 340 téq. CO ₂ grâce aux changements apportés à nos méthodes – facteurs d'émission. Le total de nos émissions des domaines 1 et 2 de l'année précédente était de 110 547 téq. CO ₂ , nous avons donc observé une baisse de 2,12 %. $([2\ 340/110\ 547]*100 = 2,12 \%)$
Évolution du périmètre de mesure des émissions	0	Aucun changement	
Évolution des conditions matérielles d'exploitation	2,78	Augmentation	La consommation d'énergie en fonction de conditions météorologiques normalisées (et ses émissions connexes) est l'énergie qu'aurait consommée le portefeuille immobilier au cours de l'exercice courant (2014) dans les mêmes conditions météorologiques que l'année précédente (2013). Les degrés-jours de chauffage ont augmenté d'environ 13 % et les degrés-jours de refroidissement ont diminué d'environ 3 % pour l'ensemble du portefeuille d'installations entre les exercices 2013 et 2014. Un processus statistique a été utilisé pour éliminer les effets des variations de degrés-jours, puis pour ajuster la composante de l'utilisation de l'énergie qui est vulnérable aux conditions météorologiques. À l'exercice 2014, nos émissions ont augmenté de 3 069 téq. CO ₂ en raison des changements apportés à nos conditions matérielles d'exploitation – normalisation météorologique. Le total de nos émissions des domaines 1 et 2 de l'année précédente était de 110 547 téq. CO ₂ , nous avons donc observé une augmentation de 2,78 %. $([3\ 069/110\ 547]*100 = 2,78 \%)$
Cause indéterminée	1,13	Augmentation	Incidences de source inconnue sur les émissions. En tant que vaste organisation, il est difficile d'avoir une vision exhaustive des conséquences, causes ou activités liées à la réduction des émissions à la fois sur le plan des installations et sur celui des moyens de transport. Il subsiste dès lors un écart dont les causes restent indéterminées. À l'exercice 2014, nos émissions ont augmenté de 1 250 téq. CO ₂ pour des raisons indéterminées. Le total de nos émissions des domaines 1 et 2 de l'année précédente était de 110 547 téq. CO ₂ , nous avons donc observé une augmentation de 1,13 %. $([1\ 250/110\ 547]*100 = 1,13 \%)$
Autre	0	Aucun changement	

CC12.2

Veillez exprimer vos émissions brutes combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO₂ sur le revenu total dans l'unité monétaire choisie.

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
0,0000003055	téq. CO ₂	Total des revenus	4,44	Diminution	Les revenus ont augmenté de 4,08 % durant l'exercice 2014 par rapport à 2013. Les émissions absolues (téq. CO ₂ – domaines 1 et 2) ont diminué de 0,54 % pendant la même période. Les activités de réduction des émissions ont contribué à la diminution du total des émissions des domaines 1 et 2. Pour établir ces chiffres, nous avons utilisé les revenus comptables et les émissions réelles déclarées pour chacun des exercices. Nous avons fourni cette information car elle nous a été demandée, mais nous considérons qu'elle ne représente pas l'indicateur le plus pertinent. Le nombre de téq. CO ₂ par employé et le nombre de téq. CO ₂ par m ² de locaux occupés (voir les questions CC12.3 et CC12.4 ci-dessous) nous semblent des mesures beaucoup plus éloquentes.

CC12.3

Veillez décrire vos émissions brutes globales combinées des domaines 1 et 2 pour l'année de déclaration en tonnes métriques d'équivalent CO₂ par employé équivalent temps plein (ETP).

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
2,3504	téq. CO ₂	Employé ETP	2,98	Diminution	Le nombre d'employés a augmenté de 1 147, soit 2,51 %, entre 2013 et 2014, tandis que les émissions absolues (domaine 1 et domaine 2) ont diminué de

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
					598,82 téq. CO ₂ , soit 0,54 %, durant la même période. Les activités de réduction des émissions ont contribué à la diminution du total des émissions des domaines 1 et 2. Le résultat net est une baisse de 2,98 % pour cette mesure entre 2013 et 2014.

CC12.4

Veillez indiquer un ratio d'intensité (normalisé) supplémentaire pertinent par rapport aux activités de votre entreprise.

Ratio d'intensité	Numérateur de la mesure	Dénominateur de la mesure	Évolution par rapport à l'année précédente (%)	Sens de l'évolution	Cause de l'évolution
0,1078	téq. CO ₂	Mètre carré	0,85	Diminution	Le nombre de mètres carrés de surface de bureaux occupée a augmenté de 28 322 m ² , soit 1,53 %, entre 2013 et 2014, tandis que les émissions visant les immeubles (domaines 1, 2 et 3) ont augmenté de 1 353,57 téq. CO ₂ , soit 0,67 %, durant la même période. Aux fins de ce calcul, les émissions visant les immeubles n'ont pas fait l'objet d'une normalisation en fonction des facteurs météorologiques ni des facteurs d'émissions. Alors que les activités de réduction des émissions ont entraîné une diminution, les pressions à la hausse exercées par les conditions météorologiques et la croissance interne ont entraîné une augmentation nette totale des émissions des domaines 1, 2 et 3. Le résultat net est une légère baisse de 0,85 % pour cette mesure entre 2013 et 2014. Veuillez noter qu'aux fins de cette mesure, les émissions des domaines 1, 2 et 3 visant les immeubles ont été incluses.

Renseignements supplémentaires

Page : CC13. Marchés de quotas d'émission

CC13.1

Participez-vous à un système d'échange de quotas d'émission?

Non, et nous ne prévoyons pas, à l'heure actuelle, participer à un tel système dans les deux ans à venir.

CC13.1a

Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour chacun des systèmes d'échange de quotas d'émission auxquels vous participez.

Nom du système	Période sur laquelle portent les données indiquées	Quotas attribués	Quotas achetés	Émissions vérifiées (téq. CO ₂)	Renseignements sur la propriété

CC13.1b

Quelle est votre stratégie en matière de conformité aux systèmes auxquels vous participez ou prévoyez de participer?

CC13.2

Au cours de la période de déclaration, votre organisation a-t-elle créé ou acheté des crédits de carbone générés par des projets?

Oui

CC13.2a

Veuillez préciser les crédits de carbone générés par des projets créés ou achetés par votre organisation au cours de la période de déclaration.

Création ou achat de crédits?	Type de projet	Identification des projets	Norme de vérification des crédits	Nombre de crédits (téq. CO ₂)	Nombre de crédits (téq. CO ₂) : Volume ajusté en fonction du risque	Crédits annulés	Objectif (p. ex., conformité)
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – City of Guelph (COG)	Autres : ISO14064-2	61 061	61 061	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada Vert – Toronto District School Board (TDSB)	Autres : ISO14064-2	60 956	60 956	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Évitement des émissions de méthane	Fonds pour un Canada vert – Saint-Félicien (SF)	Autres : ISO14064-2	53 209	53 209	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Gaz d'enfouissement	Fonds pour un Canada vert – North Bay (NB)	Autres : ISO14064-2	26 799	26 799	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Bioénergie	Fonds pour un Canada vert – Merom Farms Ltd. (MRM)	Autres : ISO14064-2	17 609	17 609	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Évitement des émissions de méthane	Fonds pour un Canada vert – City of Guelph (COG)	Autres : ISO14064-2	10 155	10 155	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – University of Alberta (UOA)	Autres : ISO14064-2	8 405	8 405	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB)	Autres : ISO14064-2	3 890	3 890	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Commission scolaire Pointe-de-l'Île (CSPI)	Autres : ISO14064-2	1 569	1 569	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Énergie géothermique	Fonds pour un Canada vert – Centrale de chauffage de Chicoutimi, S.E.N.C. (CHI)	Autres : ISO14064-2	1 455	1 455	Oui	Compensation volontaire
Achat de crédits	Efficacité énergétique : industrie	Fonds pour un Canada vert – Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (SASV)	Autres : ISO14064-2	1 404	1 404	Oui	Compensation volontaire

Renseignements supplémentaires

Page : CC14. Émissions du domaine 3

CC14.1

Veillez justifier toutes les émissions du domaine 3 de votre organisation, en indiquant et en expliquant toute exclusion.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
Achat de biens et de services	Pertinent, non encore calculé				Pour cette question, nous avons déterminé les catégories d'émissions du domaine 3 pertinentes qui garantissent que l'inventaire de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) reflète les émissions de l'organisation et répond aux besoins des décideurs, internes comme externes. Nous évaluons la pertinence en nous fondant sur les critères énoncés dans le tableau 6.1 du document <i>The Greenhouse Gas Protocol: Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard</i> , rédigé par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development. Les critères utilisés pour déterminer la pertinence des émissions du domaine 3

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
					<p>comprennent notamment : i) l'ampleur des émissions; ii) notre capacité à réduire les émissions; iii) la mesure dans laquelle les émissions contribuent à l'exposition au risque de notre organisation; iv) l'importance accordée aux émissions par les principales parties prenantes; et v) la mesure dans laquelle les activités imparties contribuent à nos émissions. Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant de l'achat de biens et de services sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Les émissions résultant de nos achats de biens et de services sont liées à ce qui suit : - matériel technologique et de télécommunications (ordinateurs personnels, serveurs, photocopieurs, imprimantes, routeurs, commutateurs, etc.); fournitures de bureau (crayons, papier, etc.); - mobilier de bureau et dispositifs divers (tables de travail, chaises, appareils d'éclairage, matériaux de construction, etc.); services-conseils de firmes indépendantes; - documents publicitaires et de marketing. Si BMO Groupe financier n'a pas cherché à mesurer les émissions particulières liées à sa chaîne d'approvisionnement, c'est principalement en raison du manque de</p>

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
					données disponibles. Toutefois, depuis le début de 2008, dans le cadre de notre processus d'appel d'offres (approche axée sur la chaîne d'approvisionnement), nous utilisons un questionnaire sur l'approvisionnement durable et tenons compte des résultats dans notre processus global de sélection. Si les résultats de ce processus ne nous permettent pas de répondre à cette question de manière quantitative, l'exercice s'est révélé utile en influençant le comportement d'un certain nombre de nos principaux fournisseurs.
Biens d'équipement	Non pertinent, explication fournie				Cette source d'émissions n'est pas pertinente pour BMO parce que notre stratégie constante consiste à louer, dans la mesure du possible, l'espace de bureau et les véhicules que nous utilisons.
Activités liées aux combustibles et à l'énergie (non compris dans les domaines 1 ou 2)	Non pertinent, explication fournie				Cette source d'émissions du domaine 3 représente les émissions en amont de l'électricité achetée et les pertes de transmission et de distribution connexes. Nous ne considérons pas cette source comme pertinente parce que BMO a une capacité limitée à réduire ces émissions.
Transport et distribution en amont	Pertinent, non encore calculé				Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant du transport et de la distribution en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
					<p>ont le potentiel de contribuer de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Les émissions associées au transport et à la distribution de produits achetés par BMO entre les installations du fournisseur de première catégorie et nos propres locaux (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. Nous n'avons pour le moment pas essayé de calculer l'incidence de ces émissions. Les émissions associées au transport et à la distribution de services achetés par BMO qui sont liées à la logistique d'expédition des produits achetés (dans des véhicules ou des installations dont BMO n'est pas propriétaire ou qu'il ne contrôle pas) sont pertinentes. BMO Groupe financier transmet de l'information sur ses produits à ses clients et de l'information destinée aux actionnaires à ses actionnaires. Cela peut entraîner des émissions liées à la livraison des relevés papier, des rapports annuels, des rapports sociétaux et d'autres documents papier. À l'heure actuelle, en raison surtout du manque de renseignements facilement accessibles, nous ne mesurons pas et ne déclarons pas les émissions provenant de cette source.</p>
Déchets produits par	Pertinent,	2130,40	BMO Groupe financier est indirectement	100	Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
les activités	calculé		<p>responsable des émissions liées aux déchets solides produits par ses activités. Au cours de l'exercice 2014, nous avons mesuré et déclaré les émissions produites par les déchets solides de 449 installations (dont nous sommes propriétaires ou que nous louons). Ces immeubles représentent une surface de quelque 8,1 millions de pieds carrés. Nous continuons dans la mesure du possible à élargir la portée de nos évaluations chaque année. Pour recueillir des données sur les déchets bruts, nous avons demandé à des fournisseurs externes de procéder à un audit des déchets dans des installations dont nous sommes propriétaires (comme l'exige la réglementation en Ontario) et nous avons également obtenu des données établies au prorata des propriétaires d'installations que nous louons. Le contenu des rapports de vérification et les données fournies par les propriétaires nous ont permis d'obtenir une ventilation des déchets destinés aux sites d'enfouissement et des déchets destinés au recyclage. Les données sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement ont été annualisées et entrées dans l'outil GHG:ID d'ICF</p>		<p>financier résultant des déchets produits par les activités sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Le pourcentage indiqué se rapporte aux données disponibles pour les 449 installations notées. Un nombre important de nos installations sont de taille plus modeste et dispersées dans toute l'Amérique du Nord. Il n'est pas économique de recueillir de l'information sur les déchets de tous ces lieux; nous nous concentrons dès lors sur les installations les plus vastes nous appartenant ou, si nous les louons, dont nous sommes un important locataire.</p>

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
			International pour permettre le calcul des émissions qui en résultent. Le facteur d'émission employé par l'outil de calcul est étalonné spécialement pour l'inventaire des GES de l'organisation, et basé sur l'outil WaRM crée par l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis). Le facteur relatif aux déchets urbains solides non triés prend en compte toutes les émissions associées au transport des déchets, à leur déversement dans un site d'enfouissement, à leur dégradation et aux émanations de méthane liées à leur décomposition en milieu anaérobie, et finalement, le « crédit » de carbone biogénique résiduel relatif au carbone biogénique qui reste enfoui à long terme dans le site. Ce facteur prend en compte non seulement le méthane, mais aussi le gaz carbonique (le tout étant converti et exprimé en facteur d'équivalent CO ₂).		
Déplacements à des fins professionnelles	Pertinent, calculé	19 610,19	Les émissions les plus importantes que nous avons en tant qu'institution financière et qui sont liées aux déplacements des employés pour affaires, dans le domaine 3, sont attribuables aux sources suivantes : voyages aériens et	100	Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des déplacements à des fins professionnelles sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
			<p>déplacements terrestres (y compris l'utilisation occasionnelle des véhicules personnels des employés à des fins professionnelles, les véhicules de location et le train). Au cours des huit dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de GES. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au document <i>Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)</i> », élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES »), ainsi qu'à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. Nous utilisons la méthodologie suivante pour recueillir les données relatives aux moyens de transport : les données sur notre utilisation pour affaires des</p>		<p>l'organisation. Nous obtenons des données primaires pour les types de déplacements d'affaires des employés indiqués (vol commercial, véhicule de location, automobile personnelle et train). En raison de la difficulté d'obtenir des données sur les moyens de transport terrestre, comme les taxis, les limousines et les transports en commun, nous n'incluons pas ces émissions dans notre inventaire.</p>

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
			<p>transporteurs aériens commerciaux nous sont communiquées chaque année par notre fournisseur privilégié. Ces données nous indiquent la distance que représente l'aller simple de chaque vol ainsi que le nombre de vols effectués pour chaque destination. Ces renseignements permettent de calculer, au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International, les émissions pertinentes associées aux vols courts, moyens et longs courriers. Transport par voie terrestre : 1) Déplacements des employés à des fins professionnelles au moyen de leur propre véhicule : toutes les données sont recueillies dans notre système interne de remboursement des dépenses à mesure que les notes de frais sont soumises. Chaque année, nous extrayons ces données et utilisons le nombre de kilomètres parcourus ainsi qu'un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (fondé sur l'efficacité d'une automobile de taille moyenne) pour calculer les émissions au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International. 2) Les données sur notre utilisation pour affaires du transport par rail nous sont communiquées chaque année directement par nos fournisseurs de services</p>		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
			<p>ferroviaires. Ces données nous indiquent la distance de l'aller simple pour différentes destinations ainsi que le nombre de voyages en train effectués pour chaque destination. Ces renseignements nous permettent de calculer les émissions associées à ces déplacements au moyen de l'outil GHG:ID d'ICF International.</p> <p>3) Véhicules de location : les données nous sont communiquées chaque année par nos deux fournisseurs privilégiés. Ces données indiquent le type de véhicule et la distance totale parcourue. Ces chiffres, combinés à un facteur d'efficacité estimée selon le type de véhicule (efficacité d'une automobile de taille moyenne), sont saisis dans l'outil GHG:ID d'ICF International qui calcule les émissions qui y sont associées. Les émissions sont exprimées en téq. CO₂.</p>		
Trajet des employés entre leur lieu de travail et leur domicile	Pertinent, non encore calculé				Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des trajets des employés entre leur lieu de travail et leur domicile sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Les émissions des quelque 46 000 employés qui font le trajet entre leur

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
					domicile et leur lieu de travail à BMO Groupe financier sont pertinentes. À l'heure actuelle, en raison du manque de renseignements facilement accessibles concernant leur mode de déplacement et les distances couvertes, nous ne calculons pas et ne déclarons pas d'émissions relatives à cette source.
Actifs loués en amont	Pertinent, calculé	93 470,78	Compte tenu du périmètre de mesure que nous utilisons (entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé) et de nos obligations contractuelles relatives aux locaux dont nous sommes locataires (norme du Protocole des GES), les émissions des locaux loués sont classées comme des émissions du domaine 3. Les émissions liées à la consommation de combustible et à l'achat d'électricité pour les établissements dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur) représentent une part importante des émissions totales du domaine 3 que nous déclarons. Au cours des huit dernières années, BMO a utilisé une version spécialement adaptée de l'outil GHG:ID d'ICF International pour calculer ses émissions de GES. L'outil GHG:ID d'ICF International adapté pour BMO est entièrement conforme au	100 %	Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des actifs loués en amont sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles contribuent de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'entreprise. Données réelles sur la consommation obtenues pour 56,23 % des locaux (d'après le pourcentage des émissions calculé). Nous estimons la consommation pour les installations dont nous sommes locataires lorsqu'aucune donnée réelle n'est disponible. Nous calculons la consommation estimative en fonction du type d'installation et soit d'un facteur d'intensité par pied carré lorsque nous pouvons nous appuyer sur un échantillon suffisant d'installations comparables (pour lesquelles il existe des données réelles), soit des intensités publiées pour le type d'installation en question par région (État/province) ou par pays, selon le cas.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
			<p>document <i>Le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (édition révisée)</i>, élaboré par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development (Conseil mondial des affaires sur le développement durable) (« le protocole sur les GES ») et à la norme ISO 14064 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécification et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre. À notre demande, les propriétaires ou les gestionnaires des locaux occupés par BMO Groupe financier nous fournissent chaque année leurs données sur la consommation. Dans les cas où il y a des compteurs de contrôle sur place, les renseignements sur la consommation réelle de combustible ou d'électricité sont utilisés pour établir notre consommation. Si aucune information de ce type n'est disponible, nous recevons des renseignements sur la consommation de l'immeuble entier, à partir desquels nous déterminons, au prorata de la superficie que nous occupons dans</p>		

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
			<p>l'immeuble, la quantité de chacun des combustibles et d'électricité consommée par BMO Groupe financier. Nous demandons en outre aux propriétaires des immeubles de nous confirmer que les renseignements qui nous sont fournis reflètent fidèlement la consommation, et nous recevons pour divers immeubles les données réelles fournies par l'entreprise de services publics. Nous conservons une feuille de calcul détaillée concernant chaque établissement loué faisant l'objet de ce type de collecte de renseignements. Nous vérifions régulièrement l'intensité d'utilisation de l'énergie (consommation par pied carré) qui se dégage des renseignements sur la consommation qui nous sont fournis, afin de déceler toute anomalie apparente et la soumettre à un examen plus poussé. Les renseignements sur la consommation sont ensuite entrés dans l'outil GHG:ID d'ICF International en vue du calcul des émissions pertinentes.</p>		
Transport et distribution en aval	Non pertinent, explication fournie				Non pertinent, car les sources d'activité du domaine 3 comprennent uniquement les émissions liées au transport et à la distribution de produits en aval du point de vente, ce qui est sans objet pour BMO.

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
Traitement des produits vendus	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Utilisation des produits vendus	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Traitement des produits vendus en fin de cycle	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Actifs loués en aval	Non pertinent, explication fournie				Tous les biens dont BMO est propriétaire et qui sont loués à des tiers sont inclus dans les chiffres déclarés pour les domaines 1 et 2.
Franchises	Non pertinent, explication fournie				BMO Groupe financier n'exerce aucune activité de franchisage; dès lors, cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Placements	Pertinent, non encore calculé				Les émissions du domaine 3 de BMO Groupe financier résultant des investissements sont jugées pertinentes pour ce qui est de leur ampleur, parce qu'elles ont le potentiel de contribuer de manière importante aux émissions totales du domaine 3 de l'organisation. Nous sommes conscients des débats portant sur les « émissions financées »,

Sources d'émissions du domaine 3	État de l'évaluation	Téq. CO ₂	Méthodologie	Pourcentage d'émissions calculé à partir de données obtenues auprès de fournisseurs ou de partenaires de la chaîne de valeur	Explication
					et nous suivons l'évolution des travaux effectués par le Protocole sur les GES et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue d'établir des orientations en matière de divulgation à l'usage des institutions financières; toutefois, à ce stade, nous n'en avons pas évalué l'incidence sur notre organisation. De nombreux facteurs doivent être pris en compte : disponibilité, crédibilité et cohérence de l'information, sans oublier l'évolution du cadre réglementaire en Amérique du Nord, où se déroule le gros de nos activités.
Autre (en amont)	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.
Autre (en aval)	Non pertinent, explication fournie				En tant qu'institution financière, nous offrons des services financiers, par opposition à des marchandises matérielles; dès lors cette source du domaine 3 n'est pas pertinente.

CC14.2

Veillez indiquer la situation qui s'applique à vos émissions du domaine 3 en matière de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance.

Vérification effectuée ou assurance obtenue par l'intermédiaire d'un tiers.

CC14.2a

Veillez détailler sur les démarches de vérification ou d'évaluation du degré d'assurance effectuées et joindre les relevés pertinents.

Type de vérification ou degré d'assurance	Document à joindre	Pages ou sections	Norme applicable	Proportion des émissions du domaine 3 vérifiées (%)
Assurance raisonnable	https://www.cdp.net/sites/2015/17/1417/Climate Change 2015/Shared Documents/Attachments/CC14.2a/BMO Emissions Verification Statement FY2014 (Morrison Hershfield).pdf	Pages 1 et 2	ISO14064-3	100

CC14.3

Pouvez-vous comparer vos émissions absolues du domaine 3 pour l'année de déclaration à celles de l'année précédente pour toutes les sources?

Oui

CC14.3a

Veillez indiquer les causes de l'évolution de vos émissions du domaine 3 et, pour chacune, veuillez préciser le sens de l'évolution par rapport à l'exercice précédent.

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
Actifs loués en amont	Mesures de réduction des émissions	0,18	Diminution	La baisse est attribuable aux réductions découlant de mesures liées aux combustibles et à l'énergie que nous avons prises à l'égard de locaux dont nous sommes locataires (émissions des domaines 1 et 2 du locateur). Les mesures de réduction de la consommation ont principalement consisté à mettre à niveau les dispositifs d'éclairage et les enseignes et à améliorer les systèmes des immeubles lorsque BMO avait l'occasion d'effectuer des modifications favorables.
Actifs loués en amont	Acquisitions	0,63	Augmentation	En mai 2014, BMO Groupe financier a procédé à l'acquisition de F&C Asset Management plc, y compris F&C Investments. Quatorze installations (107 000 pieds carrés de locaux loués) ont été ajoutées au portefeuille. La consommation d'énergie et les émissions connexes ont été comptabilisées en fonction de la date d'acquisition.
Actifs loués en amont	Évolution des résultats	0,60	Augmentation	La hausse nette indiquée s'explique par l'incidence des locaux que nous avons occupés à titre de locataires pendant toute l'année en 2013 et quittés en 2014, ainsi que de ceux qui ne faisaient pas partie de nos locaux en 2013 et que nous avons occupés en 2014, ce que nous considérons comme une croissance interne.
Actifs loués en amont	Changement de méthodologie	1,36	Diminution	Ce changement représente l'incidence nette résultant de l'évolution des facteurs provinciaux d'émissions liées à l'électricité au Canada. Facteurs d'émissions : La demande d'information du CDP de 2014 (données de l'exercice 2013) renvoyait aux facteurs provinciaux d'émissions liées à l'électricité (à l'exercice 2012) publiés en 2014 par Environnement Canada pour l'ensemble du pays. La demande d'information du CDP de 2015 (données de l'exercice 2014) renvoie aux facteurs provinciaux d'émissions liées à l'électricité (à l'exercice 2013) publiés en 2015 par Environnement Canada pour l'ensemble du pays. Nous avons calculé les incidences de l'évolution des facteurs d'émission comme facteur explicatif de l'évolution totale des émissions liées à l'électricité relatives aux installations dont nous sommes locataires. En raison du périmètre de mesure des émissions qu'utilise BMO, soit les entreprises sur lesquelles un contrôle financier est exercé, les actifs loués en amont sont déclarés pour le domaine 3.
Déchets produits par les	Autres : Données supplémentaires recueillies sur	1,03	Augmentation	Des efforts concertés ont été déployés la collecte de données supplémentaires sur les déchets destinés aux sites d'enfouissement, en

Sources d'émissions du domaine 3	Cause de l'évolution	Volume d'émissions (pourcentage)	Sens de l'évolution	Commentaires
activités	les déchets des installations se situant à l'intérieur de notre périmètre de mesure existant.			particulier dans les installations situées aux États-Unis, ce qui a entraîné une augmentation des émissions connexes qui ont été consignées pour l'exercice 2014.
Actifs loués en amont	Évolution des conditions matérielles d'exploitation	3,82	Augmentation	La consommation d'énergie en fonction de conditions météorologiques normalisées (et ses émissions connexes) est l'énergie qu'aurait consommée le portefeuille immobilier au cours de l'exercice courant (2014) dans les mêmes conditions météorologiques que l'année précédente (2013). Les degrés-jours de chauffage ont augmenté d'environ 3 % et les degrés-jours de refroidissement ont diminué d'environ 3 % pour l'ensemble du portefeuille d'installations entre les exercices 2013 et 2014. Un processus statistique a été utilisé pour éliminer les effets des variations de degrés-jours, puis pour ajuster la composante de l'utilisation de l'énergie qui est vulnérable aux conditions météorologiques.
Autre (en amont)	Cause indéterminée	1,87	Diminution	Incidences de source inconnue sur les émissions. En tant que vaste organisation, il est difficile d'avoir une vision exhaustive des conséquences, causes ou activités liées à la réduction des émissions à la fois sur le plan des installations dont nous sommes locataires et sur celui des moyens de transport. Il subsiste dès lors un écart dont les causes restent indéterminées.

CC14.4

Participez-vous avec des membres de votre chaîne de valeur à des stratégies relatives aux émissions de GES et aux changements climatiques? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Oui, avec nos fournisseurs
- Oui, avec nos clients

CC14.4a

Veillez fournir des précisions sur vos modes de participation, votre stratégie d'établissement des priorités parmi vos engagements et les moyens de mesurer votre réussite.

Les engagements de BMO auprès de ses fournisseurs et de ses clients en ce qui concerne les changements climatiques étaient jusqu'ici surtout axés sur des initiatives pratiques. Notre stratégie d'établissement des priorités parmi ces engagements repose sur une combinaison de facteurs, notamment :

- la possibilité de réaliser des économies
- la possibilité de réduire les émissions de GES
- la capacité de sensibiliser la population et d'asseoir la réputation de BMO
- la capacité d'être une entreprise socialement responsable

Les mesures de la réussite sont illustrées par chacun des exemples ci-dessous.

Exemple 1 :

Achats d'énergie renouvelable (certificats d'énergie renouvelable) pour les succursales de détail canadiennes. Dans le cadre de son engagement envers la carboneutralité, BMO a investi dans l'énergie renouvelable afin de réduire les émissions. Depuis sept ans, nous entretenons d'excellentes relations avec notre fournisseur privilégié et, en plus de notre engagement, nous avons collaboré avec lui afin d'offrir aux employés et aux clients de BMO la possibilité d'acheter de l'énergie renouvelable à un coût moindre.

L'investissement de BMO dans l'énergie renouvelable, permet non seulement d'atteindre son objectif en matière de carboneutralité, mais a aussi un effet positif sur sa réputation. À l'exercice 2014, dans le cadre de ses efforts visant à sensibiliser les clients et à les mobiliser, BMO s'est associé à son fournisseur pour mener une campagne de sensibilisation de deux semaines. Celle-ci a nécessité la participation des clients et du personnel d'environ 150 succursales de détail de BMO au Canada ayant accès à des sources d'énergie renouvelable. L'objectif global de la campagne était de sensibiliser les clients aux initiatives de BMO en matière de changement climatique, en particulier à son engagement à l'égard des énergies renouvelables.

Les avantages quantitatifs sont difficiles à déterminer, la corrélation entre l'accroissement de la fidélité de la clientèle et des revenus attribuables à notre partenariat et notre investissement dans l'énergie renouvelable étant complexe. Les preuves sont tout au plus anecdotiques, fondées sur l'appui des clients et la rétroaction qualitative obtenue au moyen de sondages.

Mesures de la réussite :

- Contribution positive sur l'atteinte de la carboneutralité grâce à l'utilisation des énergies à faibles émissions de carbone
- Effet positif sur la sensibilisation des employés et des clients par rapport aux initiatives de BMO en matière de changements climatiques

Exemple 2 :

En partenariat avec son fournisseur privilégié de fournitures de bureau, BMO détourne des sites d'enfouissement les cartouches d'encre et de toner en prenant part au programme de recyclage « PENSEZ-Y! ». Lorsqu'une cartouche est vide, le personnel de BMO peut demander en ligne un ramassage. Les cartouches d'encre et de toner vides sont ensuite recyclées ou réusinées.

Les employés de BMO reconnaissent les efforts que l'organisation déploie pour assurer la durabilité, et de simples mesures comme celles-ci peuvent attirer des candidats et fidéliser l'effectif.

Le programme de recyclage PENSEZ-Y! déployé dans l'ensemble de l'organisation sensibilise les employés aux effets néfastes des déchets électroniques et à l'importance de recycler les cartouches. Ce programme attire également l'attention sur le défi organisationnel que représente la réduction des déchets, et facilite les communications à ce sujet.

Sur le plan quantitatif, les avantages de ce programme ont trait à l'évitement des coûts relatifs à la gestion des déchets. Le recyclage ou l'acheminement des cartouches d'encre et de toner vers des sites d'enfouissement entraînent des frais de gestion des déchets. Le programme PENSEZ-Y! permet de réduire ces coûts, mais le montant des économies réalisées n'a pas encore été calculé.

En 2014, notre fournisseur privilégié a indiqué que les employés de BMO ont détourné des sites d'enfouissement 1 790 cartouches d'encre et de toner.

Mesures de la réussite :

- Réduction des émissions de GES attribuable au détournement des sites d'enfouissement des cartouches d'encre et de toner (BMO inclut les déchets destinés aux sites d'enfouissement dans son calcul des émissions, lorsque les données sont disponibles)
- Meilleure sensibilisation et mobilisation des employés à l'égard des initiatives en matière de changements climatiques

Exemple 3 :

BMO, en partenariat avec des fournisseurs privilégiés, encourage le recyclage écologiquement responsable ou la remise en état/revente du matériel informatique. Dans bien des cas, les équipements qui, du point de vue de BMO, ont atteint la fin de leur durée de vie utile peuvent être remis en état et réutilisés par des organismes (p. ex., des écoles). Cela se traduit de manière efficace par le réacheminement des déchets destinés aux sites d'enfouissement et la prévention de la création d'émissions de GES nocifs.

À l'exercice 2014, quelque 116 tonnes de matériel informatique ont été recueillies, remises en état et recyclées en vue de leur vente par notre fournisseur de confiance. BMO obtient ainsi le produit des ventes, déduction faite des frais de remise en état, dont un certain pourcentage est versé à différentes causes.

Mesures de la réussite :

- Réduction des émissions de GES attribuable au détournement des sites d'enfouissement des cartouches d'encre et de toner (BMO inclut les déchets destinés aux sites d'enfouissement dans son calcul des émissions, lorsque les données sont disponibles)
- Réduction du coût d'élimination du matériel informatique pour BMO
- Contributions socialement responsables par l'entremise de dons à des organismes dans le besoin

CC14.4b

Pour donner un ordre de grandeur, veuillez indiquer le nombre de fournisseurs avec lesquels vous participez à de telles initiatives et la proportion de vos dépenses totales qu'ils représentent.

Nombre de fournisseurs	% des dépenses totales	Commentaires
3	1,15 %	Les dépenses sont associées aux trois exemples fournis à la

Nombre de fournisseurs	% des dépenses totales	Commentaires
		question CC14.4(a).

CC14.4c

Si vous avez des données sur les stratégies de vos fournisseurs relativement aux émissions de GES et aux changements climatiques, veuillez nous indiquer comment vous utilisez ces données.

Utilisation des données	Veuillez préciser
Autre	À ce jour, nous n'avons pas demandé à nos fournisseurs de nous communiquer des données sur leurs émissions de GES. Nous nous appuyons sur des initiatives comme celles qui sont décrites dans nos communications internes et externes pour promouvoir nos efforts de collaboration avec les fournisseurs en matière de développement durable.

CC14.4d

Veuillez expliquer pourquoi vous ne participez pas avec des membres de votre chaîne de valeur à des stratégies relatives aux émissions de GES et aux changements climatiques, et énoncez vos plans à l'égard d'une telle stratégie de mobilisation à venir.

Renseignements supplémentaires

Module : Approbation

Page : CC15. Approbation

CC15.1

Veuillez donner les renseignements suivants au sujet de la personne qui a approuvé les réponses au présent questionnaire.

Nom	Titre du poste	Catégorie d'emploi correspondante
Frank Techar	Chef de l'exploitation, BMO Groupe financier	Chef de l'exploitation

Renseignements supplémentaires

CDP